

L'ACTION SOCIALE

INSTAURARE OMNIA IN CHRISTO

JULES DORION, Directeur.

EDITION QUOTIDIENNE

BUREAUX: 103 rue Ste-Anne

SPECTACLES HISTORIQUES

Succès très encourageant de la représentation publique d'hier soir, la première de la série. Six à sept mille personnes présentes.

LA PERSPECTIVE

Nous ne donnons pas de compte rendu des exercices d'hier. Disons seulement que l'ensemble des représentations est d'un effet saisissant. Certaines scènes sont idéales de splendeur et de solennité. Quoi de comparable, par exemple, à l'arrivée de Jacques Cartier? Qu'elle est belle cette croix aux écussons de France qui se dresse sur les bords de la falaise!

Qui dira jamais le coup d'oeil qu'offraient aux dix mille spectateurs ces cours de François Ier et de Henri IV, ou encore la scène si fraîche et si gracieuse de l'arrivée des Ursulines?

La réception de Mgr de Tracy par Mgr de Laval nous fait admirer le régiment de Carignan. Caillères et donne une haute idée de ce qu'était déjà la petite société québécoise.

La scène de Dollard était des plus difficiles à représenter et c'est celle où la vraisemblance historique laisse le plus à désirer.

Le déploiement militaire de la fin armée de Wolfe et de Montcalm est une reconstitution unique au monde; le défilé côté à côté des bataillons anglais et français arracha des applaudissements prolongés à l'immense foule massée sur les gradins.

Les scènes, malgré toute leur splendeur ne peuvent se comparer au sublime panorama qui se déroule aux yeux ravis. Quel théâtre eût jamais semblé décor? Le fleuve immense, les falaises de la rive sud, les villages de St-David et de St-Romuald à demi enfouis sous la verdure, les clochers d'églises désignant leur cône effilé au lointain de l'horizon, que c'est beau!

RETOUR A LA VIE

Une dame de New-Britain, Conn., peut dire qu'elle revient de loin

Waterbury, Connecticut, 17.—Le retour à la vie de Mme William McNulty, de New-Britain, que l'on pensait morte, est considéré comme étant si remarquable que tous les médecins dans cet Etat en parlent, à cause surtout de la popularité de McNulty, apparentée aux familles les plus en vue du Connecticut.

Mme McNulty, après une assez longue maladie, était tombée dans un état comateux tellement profond que son médecin la crut morte. En conséquence, la famille fit les préparatifs des funérailles et les porteurs du corps furent choisis et invités.

Finalement, quoiqu'il n'y eût aucun indice de vie quelconque, le docteur Mulligan soupçonna que sa patiente n'était pas morte, et allant chercher son appareil électrique, il se mit à s'en servir pour rappeler Mme McNulty à la vie. Au bout d'une heure de travail, la prétendue morte rouvrit les yeux, puis, étonnée du spectacle qui s'offrait à ses regards, elle s'assied sur son lit et s'écria: "Oh! je reviens d'un pays étranger, loin, bien loin de la terre, et j'y ai vu les objets les plus étranges et les plus magnifiques, quelques-uns vieux, d'autres nouveaux. J'y ai aperçu ma pauvre mère qui est morte il y a longtemps et l'un de mes parents, décédé il y a 30 ans ainsi que plusieurs autres connaissances que je fréquentais et que j'aimais autrefois."

La sensation que j'éprouvai fut des plus délicieuses. L'endroit dans lequel je me trouvais, était éclairé, non par le soleil, la lune ou les étoiles, mais par quelque lumière magnétique d'une douceur infinie, quoique pénétrante et merveilleusement brillante."

Mme McNulty est encore faible et nerveuse, mais son esprit paraît lucide, et elle se dit convaincue qu'elle a visité au-delà et parlé à des êtres chers depuis longtemps décédés.

PLUS DE NUITS

Sans sommeil, ni plus de douleurs atroces après l'ingestion des aliments, si vous suivez le régime prescrit avec l'ALIMENT RENAUX.

CONGRES MUNICIPAL

L'Union des Municipalités fait d'importantes suggestions

Montréal, 17.—De notre bureau.—Le congrès de l'Union des municipalités n'a accompli que très peu de besogne hier après-midi. Hier soir, cependant, une résolution assez importante a été passée. Cette résolution consiste en la nomination par le gouvernement d'un membre de la Commission des chemins de fer possédant les connaissances requises pour transiger avec un conseil de ville, puisque ces commissaires auront souvent à s'adresser aux municipalités pour le règlement de différends.

Une autre résolution d'assez grande importance a aussi été discutée et adoptée. Elle porte que les municipalités devraient avoir le droit de défendre ou tout au moins de contrôler les affiches tant sur le domaine public que sur le domaine privé, au point de vue de la moralité souvent douteuse des dites affiches.

M. le contrôleur Ward, de Toronto, sera probablement choisi comme président de l'Union.

TENTATIVE D'EMPOISONNEMENT

Montréal, 17.—De notre bureau.—Dans un moment de découragement causé par le manque de travail, une jeune servante écossaise a tenté de s'empoisonner, hier soir, en buvant de l'acide phénique.

Le jeune femme est en voie de rétablissement à l'Hôpital N.-Dame.

SUPERBE ACQUISITION

Mgr O'Connell achète une propriété pour son grand séminaire

Boston, 17.—La propriété Jonas French, connue comme l'une des plus belles résidences sur le North Shore et fameuse pour avoir servi de demeure au général Ben Butler, doit être employée comme séminaire de théologie d'été. La propriété, qui appartenait récemment à Henry V. Cunningham, qui l'occupait, a été vendue à l'archevêque O'Connell de l'archidiocèse catholique de Boston pour \$20,000.

La propriété est située entre Annisquam et Bay View. Elle a quatorze acres de terre en état parfait de culture, plus d'un mille de grève et plusieurs pavillons de bains, un immense poulailier qui contient actuellement environ 5,000 volailles de toutes les variétés, plusieurs granges et écuries à vaches, un garage et enfin tout ce qui peut faire partie d'une magnifique place de campagne. Les quartiers destinés aux domestiques sont complètement séparés de la maison principale.

On arrive à la grande maison de pierre par une magnifique avenue bordée de chaque côté de grands ormes au bout de laquelle sont de vastes jardins où s'épanouissent les plantes et les fleurs les plus rares. Le verger occupe une étendue de deux acres et contient en grande abondance des pommiers, des poiriers, des cerisiers et autres arbres fruitiers.

La propriété s'est toujours louée pour \$1,500 par saison. Elle ne sera pas convertie en séminaire d'été avant l'été prochain.

TENTATIVE DE SUICIDE

Un jeune désespéré essaie de s'oter la vie, au Parc Laval

Montréal, 17.—De notre bureau.—Alfred Névremont, un graveur belge âgé de 34 ans et marié, s'est suicidé au Parc Laval, hier matin, en se tirant un coup de carabine dans la gorge.

Dans la matinée, Névremont prit sa femme de se rendre chez le voisin, mais avant de partir, l'embrassa nerveusement.

Quelques minutes après le départ de Mme Névremont, une violente détonation la faisait revenir au logis. En pénétrant chez elle, Mme Névremont trouvait son mari étendu sur son lit, la gorge trouée d'une balle, une carabine encore fumante gisait à ses côtés.

La pauvre femme perdit connaissance et à peine revenue à elle, elle était prise d'une violente crise nerveuse. On dut mander un prétre et un médecin qui exercèrent sur elle, leurs devoirs respectifs.

Le défunt jouissait d'une grande popularité au Parc Laval et dans le monde des graveurs à Montréal, où il était employé en qualité de contre-maître à la "Photo Engraving Co". On attribue à un moment de découragement dans lequel le mettait un malaise financier cet affreux suicide.

REPÉTITION DE TOUTES LES CHOSES DE LA VILLE, qui prennent part aux concerts des fêtes, vendredi prochain, AU MANEGE. 13-5

LES FILATURES DE FALL RIVER

Ces manufactures ferment leurs portes pour quelque temps. On ne croit pas que celles du Rhode Island imitent cet exemple.

LA CRISE INDUSTRIELLE

Providence, R. I. 17.—Presque toutes les fabriques de la partie nord de Fall River ont fermé leurs portes pour le reste de la semaine. Le manque d'amélioration matérielle dans la situation du marché aux cotonnades et la décision des agents des fabriques de ne pas courir le risque d'accumuler trop de stock dans les circonstances actuelles sont données comme les causes principales de la suspension du travail.

Des investigations faites auprès des fabricants de cotonnades du Rhode Island hier soir n'indiquent pas que l'exemple des fabricants de Fall River sera suivi dans cet Etat. L'opinion générale est que les conditions affectant l'industrie textile dans cet Etat n'empêcheront pas d'un avenir prochain.

Le mouvement de la fermeture des fabriques à Fall River va se propager et on annonce que ce soir, les établissements industriels des autres parties de la ville fermeront leurs portes. On est surpris dans les cercles des fabricants de voir que la réduction de production inaugurée jusqu'ici n'ait eu aucune influence salutaire sur le marché aux cotonnades. Malgré le fait que la production a été réduite à un degré phénoménal, la situation à Fall River est très décourageante et se fait vivement sentir sur les ouvriers qui, ayant subi récemment une forte réduction de salaire, ne peuvent travailler que la moitié du temps.

De jour en jour, on s'attendait à une amélioration de la situation, mais jusqu'ici rien n'a été produit dans ce sens, et les fabricants de Fall River sont d'opinion maintenant que

NOUVEAUX TIMBRES-POSTE

Montréal, 17.—De notre bureau.—Le Bureau de Poste était littéralement assailli hier matin et dans l'après-midi, par des étrangers et des concitoyens anxieux de se procurer les nouveaux timbres imprimés à l'occasion du Troisième Centenaire de la fondation du Canada.

Jusqu'à cinq heures, hier, on a vendu au Bureau de Poste, des centaines de timbres dont le coût varie d'un demi-cent à vingt centins.

On prévoit pour aujourd'hui une avalanche d'acheteurs de timbres à l'Hôtel-des-Postes.

SE DECLARE SATISFAIT

Je suis, on ne peut plus satisfait, de l'effet produit par votre FARINE RENAUX, sur la nutrition des enfants, aussi fais-je mon possible pour en vulgariser l'emploi.

Déjà plus d'une famille, en fait usage. Dans des cas de gastro-entérite chez les bébés j'en ai obtenu des effets merveilleux alors que tous les moyens thérapeutiques avaient échoué.

Dr. Ssc. Van de Weghe, Cortemarch (Fl. Occid.) Le 15 mai, 1908.

LE PROJET DE LOI ELECTORALE

Cette importante mesure a été adoptée en troisième délibération. Les amendements proposés par l'opposition ont été rejetés. La revision des listes dans les territoires non organisés est laissée aux magistrats. De larges subventions sont accordées aux chemins de fer. Bills d'importance secondaire adoptés sans opposition. La séance du Sénat.

Ottawa, 16.—C'en est fait de la nouvelle loi électorale. Elle a subi sa troisième lecture aujourd'hui, après rupture de plusieurs lances entre les deux côtés de la Chambre. Des amendements pour laisser telle quelle la confection des listes dans les districts non organisés d'Ontario, pour détermination d'un même jour d'élection par tout le pays, pour bifrage de l'article décrétant la validité d'un bulletin marqué, pour empêcher les ministres de promettre des travaux publics, ont, à tour de rôle, gagné le panier.

Les résolutions de l'hon. M. Graham, au sujet de subventions pour constructions de chemins de fer ont été adoptées après discussions à bâtons rompus.

Quelques bills d'importance secondaire n'ont rencontré aucune opposition. Sauf quelques-uns des crédits supplémentaires ont été votés. On espère terminer le travail samedi et la prorogation aura lieu lundi.

La besogne qui reste à expédier avant la prorogation est la suivante: Le vote de quelques crédits supplémentaires laissés en suspens pour permettre à l'opposition de discuter sur questions d'administration.

Le bill de l'hon. M. Graham, autorisant l'octroi de subsides aux chemins de fer.

La résolution relative au pont de Québec, qui ne manquera pas de fournir matière à un long débat.

La résolution du ministre de la milice pour ratification de quelques décrets du conseil.

Le bill à l'effet de réglementer l'entretien des estacades dans les cours d'eau internationaux et le bill concernant la Cour d'Amirauté. Ces deux bills seront peut-être renvoyés aux calendriers grecques.

LOI ELECTORALE

Sur motion de troisième lecture de la loi électorale, MM. Henderson et Kemp protestent contre le bill, puis M. Boyce propose un amendement pour réviser de nouveau le bill à la Chambre avec ordre de répudier l'article autorisant les juges à réviser les listes dans les districts non organisés d'Ontario, article que l'amendement taxe de "discrimination" contre la province d'Ontario.

Sir Wilfrid fait observer qu'il n'y a pas de "discrimination" contre aucune province. Par une ordonnance, le gouvernement ontarien peut dé-

créter une révision, mais il peut n'y en pas avoir pendant plusieurs années aussi. Le premier ministre dit s'en reposer sur l'esprit de justice de la population d'Ontario, qui saura comprendre l'idée qui a présidé au dressage de la législation actuelle.

Le chef de l'opposition soutient que rien ne peut justifier l'action du gouvernement et que la province d'Ontario s'en souviendra.

M. Bristol admet que Sir Wilfrid a toujours été, dans la circonstance actuelle, courtois et loyal. Et aurait dû se consulter avec l'hon. M. Whitney avant de mettre main basse sur les droits provinciaux.

M. Connée ne peut concevoir avec quelle logique l'opposition peut parler d'empêchement sur les droits des provinces. Les faits sont là pour prouver qu'actuellement il y a des plaintes sur la confection des listes dans les districts non-organisés d'Ontario. Le bill fait une distinction entre la province d'Ontario et les autres, mais c'est parce que les conditions qui prévalent là, sont différentes de celles des autres provinces.

L'HON. M. AYLESWORTH

D'après la loi actuelle, dit M. Aylesworth, les listes doivent être faites à neuf dans les districts non organisés d'Ontario, si elle est plus vieille que 12 mois, à l'émission du bref d'élection fédérale. Il en résulte qu'une élection survient dans la période de 12 mois qui suit la confection des listes, on doit se servir des listes provinciales dressées par des partis. Soutiendrait-on que les juges ne seront pas en demeure de fournir des listes plus équitables que des partis politiques. L'hon. M. Aylesworth dit par son nom de la province d'Ontario, au nom de trente-huit représentants de la province d'Ontario, et n'voit rien à cœur que de rendre justice à la population ontarienne. Ridicule, la tactique de l'opposition, qui, à bout d'arguments, crie: "C'est une discrimination" contre Ontario.

Grâce aux dispositions du bill devant la chambre, les énumérateurs seront nommés par les juges et feront leur travail sous la juridiction directe de ces derniers. Résultat: les listes seront dans toute la force du terme l'oeuvre des juges. Si la gauche a plus de confiance dans ses créatures pour faire des listes impartiales, il n'en est pas de même de la droite.

continue M. Aylesworth. Il faut justice égale pour tous et le bill ne vise pas à autre chose.

PASSE D'ARME

Le Dr Sproule dit que la loi actuelle est destinée à nuire aux adversaires du gouvernement. Il rappelle des fraudes électorales dans le district d'Algoma, où des sauvages, vêtus avec des accoutrements masculins ont exercé le droit de vote. M. Connée a été élu grâce à ce stratagème.

M. Sproule.—Prouvez votre assertion.

Rappelé à l'ordre par l'orateur, le Dr Sproule retire ses insinuations sur l'élection de M. Connée.

Après quelques paroles de M. Bennett, qui n'y va pas par quatre chemins pour censurer le gouvernement l'amendement de Boyce est rejeté par un vote de 99 à 60. M. Robitaille vote avec l'opposition.

AUTRES AMENDEMENTS REJETES

A son tour, le chef de l'opposition propose un amendement pourvoyant à la détermination d'un même jour par tout le pays, le Yukon excepté, pour une élection fédérale générale. L'amendement est rejeté.

Un amendement du Dr Sproule, demandant le bifrage de la clause 17, relative aux bulletins marqués, est rejeté.

Un amendement de M. Foster aux termes duquel tout ministre promettant des travaux publics dans une campagne électorale serait subceptible de punition, est rejeté.

Le bill est alors adopté en troisième délibération.

SUBSIDES AUX CHEMINS DE FER

La résolution autorisant le gouvernement à allouer des secours financiers pour la construction de la voie de la "Edmonton, Yukon & Pacific Ry Co", passe ensuite au crible de la discussion.

M. Wilson de Lennox déclare qu'il ne faut pas donner de subventions aux chemins de fer.

L'hon. M. Graham lui répond.

Dans un jeune pays comme le Canada, il est de prime importance de faciliter l'extension du réseau de voies ferrées. Elles sont un facteur puissant dans le développement du

(Suite à la 5e page)

LES JUIFS A MONTREAL

Commentaires sur l'engorgement causé par cette colonie

Montréal, 17.—De notre bureau.—Les Juifs n'ont certainement pas à se plaindre qu'à Montréal, leurs instincts d'envahisseurs ne sont pas satisfaits.

Un observateur eût vite fait de noter que nos squares et nos jardins publics, vers où tous les soirs, s'abat un essaim de mamans, de bonnes d'enfants et de vieillards, en quête d'un brin de nature fraîche, sont—de par droit du premier arrivant—la propriété exclusive de la race russo-roumaine-juive.

Soyons juste cependant et concédons que le banc d'un square ou le coin ombré d'une pelouse, appartient de droit à celui qui le premier s'en empare.

Aussi n'est-ce que pour démontrer quel avenir nous nous réservons, à tous les points de vue, si nous nous laissons déborder par ces milliers de sans-patrie, à qui le Canada, mais surtout Montréal, tendent des bras si hospitaliers.

L'île Sainte-Hélène, en face de la ville, était, il y a quelques années, le rendez-vous le plus recherché par nos familles montréalaises. L'île menaçait maintenant de se voir de plus en plus désertée.

Le dimanche surtout, les premiers traversiers transportent sur l'île, des centaines de familles juives qui s'emparent naturellement des meilleurs endroits. Restent à ceux qui viennent ensuite, des pelouses rôties par le soleil, des coins sans ombrage et des contre-allées poussiéreuses.

On peut dire pire encore de nos squares et de nos jardins publics en ville.

Le square Viger, l'un des plus grands de la métropole et l'un des mieux situés est, malgré ses riches pelouses, ses arbres et arbustes en quinconce, ses grandes et ses pièces d'eau, déserté par les honnêtes gens.

Le jour, les bancs du square Viger sont occupés par des individus paresseux et malpropres, des flâneurs et des fâcheux du plus mauvais acabit. Le soir, ils servent de relais aux couples suspects et aux ivrognes à qui le whiskey a rompu les jambes.

On ne nous contestera certainement pas que les honnêtes gens ont

VOITURE PRINCIERE

Une automobile construite spécialement pour le prince de Galles

Montréal, 17.—De notre bureau.—Québec recevra aujourd'hui même la superbe voiture automobile fabriquée par la Comite Motor Co., de Montréal, pour Son Altesse Royale le Prince de Galles. C'est une voiture de trente chevaux-vapeur, Clement Bayard, d'un grand luxe. L'extérieur du véhicule est de couleur rouge-vin avec sur les panneaux la couronne royale encadrant les trois plumets. L'intérieur est capitonné en cuir de Russie rouge-grenat et le tout est recouvert d'étoiles gris-brun.

L'automobile en question a déjà trouvé un acheteur. C'est le millionnaire Angus, de Montréal, qui en deviendra le propriétaire.

Et Chénier, ce héros d'épopée qui, du haut du piédestal où notre patriotisme l'a placé, regarde en frémissant, sommoier cette gent d'émigrants chétifs, que le bruit d'un sou d'or en tombant, fait frissonner plus que l'écho d'une voix de patriote.

Et le square St-Louis donc, autour duquel s'écrivent les somptueuses demeures de quelques riches familles canadiennes, n'est plus qu'une sorte d'oasis cosmopolite où les revenants de la Judée viennent s'abattre tous les jours.

Il semble qu'un veau d'or remplacerait mieux la statue de Crémazie, au milieu du square, puisque les Canadiens-français n'ont plus accès auprès du buste du barde vénéral.

Il ne nous reste, d'ici à quelques années, que le Parc Lafontaine, le seul jardin public dont le voisinage ne soit pas habité par des Juifs.

Mais, goûtons vite les charmes de ces bosquets rafraîchissants, de ces lacs aux méandres capricieux, de ces trombes artificielles, de ces allées gazonnées, de ces bordures d'arbres aux senteurs agréables dont il se compose, car dans quelques années, nous n'y aurons plus accès.

Le Juif se sera alors emparé des propriétés avoisinantes et il aura fait sien, cette immense pièce de verdure.

L. TREPANIER

A LÉVIS

Encore un exode

En certains quartiers on a juré de dépeupler Lévis au profit des paroisses ou des villages environnants.

Il vient de nous tomber sous la main une circulaire signée et envoyée par F. J. Lozo, chef de division du département des locomotives du chemin de fer Intercolonial à la Rivière du Loup. Elle est datée du 13 juin dernier et comme elle s'adresse exclusivement à des Canadiens-Français, elle est rédigée en français.

Voici :

"Notice to all employees in the Mechanical Department at Chaudière Jct.

"All men employed in the Mechanical Department at Chaudière Jct. must live near their work, and must move to Chaudière Jct. on or before the 1st of November next (1908).

"All passes issued to employees who have not been residing at Chaudière Jct. will be withdrawn after that date and all those who have not secured residences near there will be replaced by those who have."

Lévis, de par la volonté de M. Lozo, va donc encore perdre dans quelques mois une centaine de ses résidents.

A l'heure actuelle, il n'y a pas plus de huit ou dix maisons à louer à Chaudière Junction ou à Notre-Dame de Charny. Au mois de novembre il n'y en aura pas beaucoup plus. Où ces ouvriers vont-ils donc se loger pour se rendre à l'usage de M. Lozo ? De plus, ce monsieur semble ignorer que quand bien même les ouvriers mécaniciens trouveraient des logements près de leur ouvrage ils seraient obligés de payer leur loyer à Lévis jusqu'au mois de mai prochain. Ils auront donc deux loyers sur les bras.

A part tout cela, nous ne voyons pas du tout pourquoi on force ces ouvriers à aller résider là-bas. Leur ouvrage commence et finit à l'heure fixe. Que peut avoir à dire M. Lozo, du moment qu'ils arrivent à l'heure voulue pour commencer leur ouvrage ?

Nous espérons que M. Carrier, notre député à Ottawa, va s'occuper du sort de ces ouvriers. Il sera énergiquement secondé, nous en avons l'assurance, par M. Blouin, député au local, le Conseil de ville et la Chambre de Commerce.

Réunissons toutes nos énergies si nous voulons conserver à Lévis les quelques employés de l'Intercolonial qui ne nous ont pas encore été enlevés.

Dix ans après

Les conventions succèdent aux conventions cette semaine au collège de Lévis ! Ce matin c'est la classe de rhétorique de 1898 qui revient à son Alma Mater après dix années d'absence. Cette classe est composée de

M. Olivier LaRue, industriel de la Pointe-aux-Trembles.

M. Emile Nadeau, médecin, de Québec.

M. Noël Belleau, avocat, de Lévis.

M. Léonidas Blais, médecin, de St-Cajetan d'Armagh.

M. l'abbé Herman Baillargeon, curé, Ste-Anne de Cohoes, N. Y.

M. l'abbé Saint-Georges Bégin, malade, en repos dans sa famille à Québec.

M. Napoléon Doyon, médecin, St-Esprit de Beauce.

M. Wilfrid Edge, avocat, Québec.

M. Alexandre Edge, médecin, Québec.

M. Emile Fortin, médecin, Lévis.

M. Arthur Gagnon, médecin, Malabale.

M. l'abbé Alfred Laflamme, professeur au collège de Lévis.

M. Alfred Laliberté, médecin, Minneapolis, E. U.

M. Herménégilde Martel, vicaire, St-Malo, Québec.

M. Gaudioso Matte, employé civil, Ottawa.

M. Joseph Morin, médecin, Lac St-Jean.

M. Roméo Demers, Lévis.

Les anciens confrères ont entendu une messe célébrée dans la chapelle du collège par M. l'abbé Alfred Laflamme. Ils ont ensuite pris le déjeuner au collège.

Cet après-midi, ils sont partis pour le lac Fortin, dans la Beauce.

Monsieur peu gêné

La faim fait d'ordinaire sortir les loups des bois. Il en est un peu de même des chemineaux. La faim leur fait quelquefois dépasser les limites de la prudence. Hier soir, Mme X, de Bienville, qui garde plusieurs vaches, ayant eu affaire à sa laiterie quelque peu éloignée de sa maison, se trouva face à face avec un chemineau qui dégustait une terrine de lait. Au cri de surprise et d'effroi poussé par la dame, notre homme déposa la terrine et s'enfuit à travers champs. Le mari de Mme X ne put le rejoindre. Malgré son jeûne prolongé, le chemineau courait comme un lièvre.

Dernier écho du bazar de Bienville

La recette totale du bazar de Bienville s'élève à la somme de \$1,300.

On a fait hier soir un encaissement des effets qui ne sont pas vendus pendant le bazar.

Neuvaine à Ste-Anne

La neuvaine préparatoire à la fête de Ste-Anne commence ce soir, à 7 heures, à l'église paroissiale.

Notre club de base-ball

Le club de base-ball Victoria s'est distingué dans la rencontre avec le

club du régiment d'infanterie d'Halifax. Il a battu le club militaire à plate couture.

A l'amende et aux frais

La mégère arrêtée mercredi à comparait hier devant l'échevin Mercier. Une quinzaine de témoins ont été entendus, et la preuve a été établie contre la prévenue. M. Mercier lui a fait une bonne morale, et l'a condamnée à \$10 d'amende et les frais. Si elle y retourne, elle gôtera la prison.

Il est temps de purger notre ville de cette engeance et la police a tout l'appui de la population dans sa guerre contre ces fauteurs de désordres.

A bord des bateaux

Un correspondant suggère à la ville de placer des constables spéciaux sur les bateaux traversiers pendant le temps des fêtes. Nous doutons fort que la ville ait ce droit, même avec la permission de la compagnie de la Traversée.

Pourquoi la Cie de la Traversée, qui va faire des affaires d'or d'ici à quinze jours, n'engage-t-elle pas elle-même des constables spéciaux ?

Ceux qui paient leur passage sur ces bateaux sont sous sa protection. Elle doit les transporter d'une rive à l'autre sains et saufs. Un constable en uniforme rendrait de grands services dans les bateaux traversiers, quand bien même ne ferait-il que donner la confiance aux passagers.

Notes personnelles

Notre ancien concitoyen, M. le docteur Henri Lasnier, aujourd'hui établi à Montréal, est en promenade chez son père, M. Jean-Baptiste Lasnier, manufacturier.

M. l'abbé Dorval, qui était à Lévis depuis quelques semaines, est retourné à Saint-Vincent de Paul de Montréal.

Faute d'impression

C'est 22 ans que nous avions écrit hier en donnant l'âge de Mlle Marie-Anastase Desrochers, décédée presque subitement. Le clichage a enlevé un 2 à notre 22. Prière d'en tenir compte.

Le charbonnier Portsmouth

Encore un succès pour les braves ouvriers de la maison Davie ! Ils ont réussi à renflouer le charbonnier Portsmouth, capitaine Roberts, qui s'est échoué dimanche dans les environs du Cap Châtillon. Il est vrai qu'on a dû jeter à l'eau une bonne partie de la cargaison, mais il n'y avait pas moyen de sauver le steamer autrement. On sait que le Portsmouth emportait du charbon pour les frégates anglaises.

Le Portsmouth est parti pour Québec, à six heures, hier matin, à la remorque du Lord Strathcona.

A propos de licence

On nous demande sur quoi s'est appuyé M. le maire Bernier pour refuser la prise en considération d'une demande de licence dans le quartier Notre-Dame, tout récemment. D'abord, et disons-le à la louange de nos échevins, le conseil trouve qu'une licence est amplement suffisante pour le quartier Notre-Dame. Puis, quand bien même serait-il unanime à vouloir accorder une nouvelle licence, il ne le pourrait pas, à cause de la clause première du règlement No 119 qui se lit comme suit :

"La prise en considération des certificats pour l'obtention des licences pour tenir auberge, hôtel de tempérance, magasin de liqueurs et de toutes autres licences de ce genre, devra se faire dans le cours du mois de décembre de chaque année, à une date qui sera fixée par résolution du Conseil."

La loi est très claire, et il n'y avait pas moyen de l'ignorer. D'ailleurs, la conviction de nos échevins était faite et ils ne seraient pas revenus sur leur décision maintes fois affirmée.

Encore un enseigne

Les MM. Davie sont à terminer l'installation dans leurs chantiers de Lévis d'une enseigne en lettres de feu qui devra très bien paraître de Québec car les lettres n'ont pas moins de quinze pieds de hauteur. Elle porte les mots "Davie Dry Dock".

Cette enseigne sera illuminée tous les soirs pendant les prochaines fêtes.

Nouveaux hommes de police

MM. Joseph Asselin, Honoré Morin, Adolphe Samson, Edouard Lachapelle et Louis Perron engagés comme hommes de police supplémentaires pendant le temps des fêtes seront assermentés ce soir par M. le maire Bernier. Ils entreront en fonction dès demain matin.

Au champ de tir

Le quatrième concours de l'Association militaire de tir du Canada (C. M. R. L.) aura lieu demain au champ de tir de Saint-Joseph de Lévis.

P. BEADETTE & CIE, VICTORIAVILLE, P. Q.

Entrepreneurs d'ouvrages en ciment et en asphalte. Perrons d'égout et trottoirs en ciment, une spécialité. 15 ans d'expérience. Ouvrage de première qualité et garanti; les prix sont les plus bas.

Pour tout ouvrage ou informations s'adresser directement à P. Beaudette & Cie, Victoriaville, ou à Paquet & Ferland, Lévis.

DU 18 AU 31 JUILLET

La maison L'Heureux & Gauvin sera en permanence à la disposition des acheteurs. Une vente spéciale et attrayante est organisée à cet effet.

L'HEUREUX & GAUVIN, 17-18-193, rue St-Joseph, Lévis.

A ST-J-BAPTISTE

Décorations

La rue St-Jean a maintenant repris un air de fête. Les arcs qui avaient été démontés de leurs robes de verdure ont revêtu une nouvelle toilette. Seul l'arc de la rue Ste-Genève a voulu que sa parure fut toute autre que celle qui l'ornait aux fêtes de Mgr de LaVal. Au lieu de la fraîche et verte robe de sapin qui le recouvrait, il sera recouvert jusqu'aux deux tiers environ à partir du sommet, de coton rouge, tandis que sa base sera verte. Ses arêtes seront dessinées par une multitude de lampes électriques.

L'arc près de l'église St-Jean-Baptiste a maintenant presque tous cachés sous le vert tissu du sapin ses membres dénudés. A la beauté des décorations, il a voulu lui aussi joindre l'éclat des lumières électriques artistement disposées.

Sur la rue, des drapeaux ont été tendus à tous les deux poteaux en fer qui soutiennent les fils conducteurs d'électricité pour les chars. Ce sont des drapeaux anglais, français et multicolores. A côté de chaque drapeau se trouve du côté intérieur de la rue un autre petit drapeau aux couleurs multiples, disposé en forme d'éventail.

Sur les édifices publics et particuliers quelques ornements sont aussi disposés.

Sur le toit gris, nouvellement peinturé du marché Montcalm, se détache en gros caractères formés de lampons électriques : "Honneur à Champlain, père de la patrie."

La Banque Nationale surtout est artistement décorée. A chaque fenêtre flottent trois petits drapeaux, anglais ou français, du Dominion ou du Sacré-Cœur, dont la hampe est reliée à un joli petit écusson. Toutes ces décorations sont bien belles qu'elles doivent être et donnent une note harmonieuse.

La façade de l'étage inférieur est décorée de banderoles rouges, blanches et bleues, retenues au milieu par des cordons. Sur le coin de l'édifice se déploie sur un fond blanc une magnifique tenture verte. Le tout est admirablement rehaussé par une magnifique installation électrique.

Dans les vitraux de Faguy & Lepinay, sur trois magnifiques écussons bleus clairs, se détachent les trois grands fleures de Champlain, Montcalm et Wolfe.

La figure de Champlain est encadrée de deux drapeaux français et anglais, tandis qu'au-dessus de sa tête se trouve une fleur de lys surplombant des feuilles d'érable.

Les écussons représentant Montcalm et Wolfe portent le drapeau blanc fleur de lys et le drapeau anglais, tandis qu'à la partie supérieure se trouvent deux épées entrecroisées, symbole de glaires que les deux grands guerriers croisèrent sur les plaines d'Abraham.

GRATIS

Par arrangement spécial avec la Shredded Wheat Co., nous servirons gratuitement, durant les fêtes, le BLE FILAMENTE à tous ceux qui se présenteront à notre magasin. De plus, samedi, nous distribuerons à nos clients (quelque que soit le montant de leur achat) un paquet de cette délicieuse nourriture absolument sans charge. 3000 paquets de la valeur de 15c. chaque seront distribués samedi au

SYNDICAT DE QUEBEC, 225, St-Joseph, coin de la Couronne.

MORTUELLEMENT ECRASE

Worcester, Mass., 17.—Joseph Rock, 23 rue Lodi, a été écrasé à mort dans les cours de garage des aciéries de l'American Steel & Wire Co., mardi après-midi.

L'accident est arrivé un peu avant 3 heures et la victime a expiré sans reprendre ses sens, par conséquent il lui a été impossible de dire comment il était tombé sous un convoi à vapeur, aux usines du sud de la ville, où il était employé.

Il a eu la poitrine broyée et les bras cassés, sa mort est survenue vers 1 heure, ce matin.

Rock était veuf, âgé de 45 ans.

NOCES D'ARGENT

Le 12 juillet, à l'occasion de leur 25^e anniversaire, M. et Mme Pierre Vermette, furent fêtés avec enthousiasme par leurs enfants et leurs parents.

On avait préparé une partie de euchre fort amusante.

A cette occasion, M. et Mme Vermette ont reçu une bourse et plusieurs cadeaux.

Une jolie adresse a été lue par Mlle Yvonne, fille de M. et Mme Vermette, qui ont répondu avec émotion.

Après un somptueux goûter, les invités se sont séparés en emportant avec eux le souvenir de cette fête, qu'ils n'oublieront jamais.

LE BEURRE DE KARITE

Ce nouveau produit est extrait des fruits d'un arbre très répandu au Sénégal et au Soudan, ce "Butyro Spemum", Parkii, de la famille des spoutacées. Il en existe plusieurs variétés. Les indigènes ont été bien longtemps les seuls à utiliser les corps gras que renferment les fruits du karité. Les amendes pilées donnent une pâte que l'on fait fondre dans l'eau. Les graisses surnagent dans les recueils, pétries en pains d'une dizaine de kilogrammes. Le prix du beurre de karité sur place n'excède pas 0 fr. 25 le kilogramme.

Le beurre de karité est employé couramment au Soudan pour tous les usages culinaires. C'est un beurre blanc, conservant une très légère odeur de cacao.

PAQUET & FERLAND, Lévis.

A SAINT-ROCH

Une vague océanique

Six vaisseaux vapeurs voguaient, hier, sur une mer bleue tranquille aux vagues molles et longues des océans. Mer et vaisseaux étaient dans une des vitrines de la Compagnie Paquet. De l'autre côté de la rue le coup d'oeil était joli.

Un cavalier blessé

Nous apprenons avec regret que le capitaine S. S. Vien, de la 2^e Batterie de Campagne, de Kingston, et frère de M. l'abbé Vien, vicaire à St-Roch, s'est fait sérieusement blesser au genou par un tramway électrique vers 11 heures hier l'après-midi.

Le capitaine Vien montait un cheval fougueux qui se cabra à la vue du char en marche.

Le capitaine doit se rendre au camp de Petawawa dans une quinzaine de jours.

Assemblée des marchands

Les marchands de St-Roch se sont réunis, hier, pour protester contre l'itinéraire de la procession historique. Ils ont obtenu de la faire passer sur la rue St-Joseph depuis la rue du Pont en allant vers le Parc Victoria.

Il glisse sur l'asphalte

Pendant que les régiments de la cavalerie des Territoires de l'Est défilent, hier soir, sur la rue St-Joseph, un accident a failli arriver.

Un cheval glissa sur l'asphalte et il allait tomber et écraser son cavalier, quand celui-ci sauta à terre et le releva par la bride.

Tous ces régiments ont allés camper au Parc Savard.

Pick-Pockets

Hier l'après-midi, à la gare du Pacifique, les détectives professionnels étrangers ont arrêté trois sauteurs de bourses (joueurs de cartes) venus de Chicago. Ils sont passés en Cour de Police ce matin, et retourneront en leur pays.

Le Comité de Régie

Les marchands de St-Roch, ayant à leur tête MM. Paradis et Sauviat, ont présenté, aujourd'hui, une requête signée par un grand nombre de marchands pour obtenir que la procession historique passe sur la rue St-Joseph, au moins depuis la rue Grand.

Cette partie de la rue St-Joseph a généreusement soumissionné, fait de splendides décorations, possède des arcs magnifiques; qui les blâmera de faire des démarches pour avoir la procession ?

GRATIS

Par arrangement spécial avec la Shredded Wheat Co., nous servirons gratuitement, durant les fêtes, le BLE FILAMENTE à tous ceux qui se présenteront à notre magasin. De plus, samedi, nous distribuerons à nos clients (quelque que soit le montant de leur achat) un paquet de cette délicieuse nourriture absolument sans charge. 3000 paquets de la valeur de 15c. chaque seront distribués samedi au

SYNDICAT DE QUEBEC, 225, St-Joseph, coin de la Couronne.

MORTUELLEMENT ECRASE

Worcester, Mass., 17.—Joseph Rock, 23 rue Lodi, a été écrasé à mort dans les cours de garage des aciéries de l'American Steel & Wire Co., mardi après-midi.

L'accident est arrivé un peu avant 3 heures et la victime a expiré sans reprendre ses sens, par conséquent il lui a été impossible de dire comment il était tombé sous un convoi à vapeur, aux usines du sud de la ville, où il était employé.

Il a eu la poitrine broyée et les bras cassés, sa mort est survenue vers 1 heure, ce matin.

Rock était veuf, âgé de 45 ans.

NOCES D'ARGENT

Le 12 juillet, à l'occasion de leur 25^e anniversaire, M. et Mme Pierre Vermette, furent fêtés avec enthousiasme par leurs enfants et leurs parents.

On avait préparé une partie de euchre fort amusante.

A cette occasion, M. et Mme Vermette ont reçu une bourse et plusieurs cadeaux.

Une jolie adresse a été lue par Mlle Yvonne, fille de M. et Mme Vermette, qui ont répondu avec émotion.

Après un somptueux goûter, les invités se sont séparés en emportant avec eux le souvenir de cette fête, qu'ils n'oublieront jamais.

LE BEURRE DE KARITE

Ce nouveau produit est extrait des fruits d'un arbre très répandu au Sénégal et au Soudan, ce "Butyro Spemum", Parkii, de la famille des spoutacées. Il en existe plusieurs variétés. Les indigènes ont été bien longtemps les seuls à utiliser les corps gras que renferment les fruits du karité. Les amendes pilées donnent une pâte que l'on fait fondre dans l'eau. Les graisses surnagent dans les recueils, pétries en pains d'une dizaine de kilogrammes. Le prix du beurre de karité sur place n'excède pas 0 fr. 25 le kilogramme.

Le beurre de karité est employé couramment au Soudan pour tous les usages culinaires. C'est un beurre blanc, conservant une très légère odeur de cacao.

PAQUET & FERLAND, Lévis.

"Nourrit le cerveau et les nerfs"

Une nourriture bien balancée

facilite le travail de l'esprit. Le "BOVRIL" contient toutes les précieuses qualités du Bœuf et il est surtout riche en éléments producteurs du sang et de force nerveuse. Pris chaque jour, soit sous forme de "Bouillon" ou de "Sandwiches" il allège et éclaircit le cerveau et donne aux nerfs toute l'énergie qui leur est nécessaire pour accomplir un travail difficile.



LES FEUX DE FORETS

Ils ont sévis aux Etats-Unis comme au Canada

Manchester, N. H., 16.—Des feux de forêt si étendus et si violents qu'on peut à peine les contrôler temporairement se sont déclarés aux environs du village de Weare, endroit situé à 18 milles au nord-ouest de Manchester. Plusieurs fermes l'ont échappé belle et la partie du village connue sous le nom de Weare Centre a été menacée sérieusement. Samedi dernier, la cloche du "town hall" a donné le signal des incendies et deux cents hommes du village furent bientôt réunis par les selectmen. Il s'agissait de combattre un feu violent qui s'était déclaré sur le mont Wallingford, sur le terrain de Mme Dorcas Gove et autres. Le vent poussait les flammes vers les bâtiments des fermes de MM. C. Champlain et James Gove et vers le village de Weare Centre.

Les villageois se sont divisés en plusieurs escouades et après plusieurs heures d'un travail opiniâtre et favorisé par une accalmie, ils sont parvenus à enrayer le progrès de l'élément destructeur. 200 acres de terre à bois avaient alors été dévastées.

A l'heure actuelle, le feu n'a pas été complètement éteint. Il s'est simplement contrôlé temporairement et s'il s'élève un vent impétueux, on prévoit des dommages très élevés. On ne compte pas les fermes, pour alimenter le feu pendant plusieurs jours et, comme nous le traversons la plaine des sèches herbes qui se soient produites dans le New Hampshire depuis longtemps, il est à craindre que les villageois se trouvent dans l'impossibilité d'éteindre le feu. Samedi, ils ont eu recours à tous les moyens reconnus pour combattre les feux de forêt. Ils ont déblayé une certaine étendue de terrain, mettant ensuite le feu dans les broussailles les plus rapprochées du foyer principal du feu. A plusieurs endroits, le feu s'est éteint de cette façon, les deux feux se rencontrant et s'éteignant faute d'aliment.

Dans toute cette partie du pays, les champs sont littéralement brûlés par les rayons ardents du soleil. L'herbe des prairies est desséchée et les bestiaux n'y trouvent plus une nourriture suffisante. Il y a six semaines que la dernière pluie abondante s'est produite.

Le feu sur le mont Wallingford a été causé par la foudre, qui a frappé un arbre mort. Après avoir brûlé lentement pendant quelques jours, le feu a pris les proportions que nous avons déjà indiquées. Une vingtaine d'hommes sont actuellement à travailler dans le but d'enrayer les progrès du feu.

Samedi pendant que l'on travaillait ferme à contrôler ce feu dévastateur, une alarme a appelé les citoyens dans le direction du Mont Barnard, sur le terrain appartenant à M. G. Eastman. Un bon nombre d'hommes se sont rendus sur les lieux et leur travail a été couronné d'un succès complet. Cependant le feu du mont Wallingford était trop considérable pour être maîtrisé par des hommes et le seul espoir des habitants de Weare est une pluie abondante. Aujourd'hui tous les citoyens disponibles sont à l'oeuvre car le feu est devenu de plus en plus menaçant.

—Eloquence judiciaire :

—Messieurs, l'ordonnance du collège de Schaebeek est l'obstacle qui raye d'un trait de plume le libre écoulement de nos eaux.

—La réputation commerciale du défendeur est, on ne peut le dire, celle d'un homme dénué de tout fondement.

—Cette femme a exercé honorablement la profession d'Italienne à Saint-Josse-ten-Noode.

COUPEZ ET CARDEZ

(HORAIRE)

8.30 a. m.—Sur semaine. Express pour Portneuf, Batican, Trois-Rivières, Berthier, Terrebonne, Montréal et les stations intermédiaires. Wagons de 1^{re} et 2^e classe; chars paill.

9.00 a. m.—Dimanche seulement. Express pour Portneuf, Batican, Trois-Rivières et les stations intermédiaires. Wagons de 1^{re} et 2^e classe; chars paill.

1.45 p. m.—Tous les jours. Express rapide pour Portneuf, Batican, Trois-Rivières, Berthier et Montréal. Wagons de 1^{re} et 2^e classe; chars paill.

4.45 p. m.—Sur semaine. Local pour Lorette, Port-Rouge, Portneuf, Batican, Trois-Rivières et les stations intermédiaires.

11.30 p. m.—Tous les jours. Express de nuit pour Montréal et les stations intermédiaires. Wagons de 1^{re} et 2^e classe; chars paill.

Raccordement pour Albany, New-York, Ottawa, Toronto, Buffalo, Detroit, Chicago, Sault Ste-Marie, St-Paul, Duluth, etc.

4.45 p. m.—Sur semaine. Local pour Lorette, Port-Rouge, Portneuf, Batican, Trois-Rivières et les stations intermédiaires.

11.30 p. m.—Tous les jours. Express de nuit pour Montréal et les stations intermédiaires. Wagons de 1^{re} et 2^e classe; chars paill.

Raccordement pour Albany, New-York, Ottawa, Toronto, Buffalo, Detroit, Chicago, Sault Ste-Marie, St-Paul, Duluth, etc.

4.45 p. m.—Sur semaine. Local pour Lorette, Port-Rouge, Portneuf, Batican, Trois-Rivières et les stations intermédiaires.

11.30 p. m.—Tous les jours. Express de nuit pour Montréal et les stations intermédiaires. Wagons de 1^{re} et 2^e classe; chars paill.

Raccordement pour Albany, New-York, Ottawa, Toronto, Buffalo, Detroit, Chicago, Sault Ste-Marie, St-Paul, Duluth, etc.

N'imitiez pas Santa Claus

Santa Claus, tout le monde le sait, est un vieux bonhomme prodigue, qui, à cause de son trop grand cœur, ne peut garder un sou dans ses poches. Il est juste l'opposé de la plupart des hommes qui ont à travailler dur pour gagner leur vie et qui, par conséquent, regardent de plus près à l'

LE COURRIER DE LA PROVINCE

COMTE DE BEAUCHE

LAMBTON

Pèlerinage

Le 7 dernier, les paroissiens de Lambton, de St-Sébastien, de St-Samuel, de St-Ludger et de St-Martin, au nombre d'à peu près 400, ont fait leur pèlerinage au sanctuaire de St-Anne de Beauce. Le trajet s'est fait très précieusement et très heureusement. A l'arrivée des pèlerins à la basilique le Rév. Père Pilet leur a adressé une allocution qui fut très goûtée, et le Rév. Père Gena adressa la parole aux pèlerins au départ.

Jolie séance

Nous avons eu, cette semaine, une exhibition, avec projection lumineuse, des vues du sanctuaire de Rome et de la Terre Sainte, qui a vivement intéressé les 200 et quelques personnes qui y ont assisté.

Le feu

Le feu fait des ravages considérables dans la partie du township de Stratford qui touche à St-Vital et à St-Romain.

Plusieurs de nos concitoyens qui ont commencé des défrichements y perdent beaucoup de bois. Une maison et une grange appartenant à M. Pantaléon Gaulin ont été détruites.

Divers

La récolte du foin est partout commencée. Elle sera médiocre. Le grain souffre beaucoup de la sécheresse.

Le Rév. Père Boyer, du collège des PP. Oblats, Ottawa, accompagné de son père, est en visite chez M. le docteur Samson.

M. et Mme Amédée Dionne de St-Georges, et cinq de leurs enfants étaient en promenade cette semaine chez M. F. X. Julien, père de Mme Dionne.

M. le curé a eu ces jours derniers la visite de son frère le docteur E. T. Belleau, d'Arthabaska, avec Mme Belleau, et de ses neveux le Dr. G. Côté avec Mme Côté, de Victoriaville.

Notre église

M. Louis Gagnon, qui avait l'entreprise de l'intérieur de l'église de St-Samuel, a terminé son ouvrage et nous est revenu. Les paroissiens de St-Samuel ont une des plus belles églises de la Beauce et ne font que des éloges de leur entrepreneur, qui, d'ailleurs, a donné, en maints endroits, la preuve de sa compétence et de son habileté.

COMTE DE BELLECHASSE

ST-MICHEL

M. l'abbé Lionel Roy est en vacances à St-Michel, l'hôte de MM. E. et Jules Morisset.

Notre village est plus gai, qu'à l'ordinaire. La température idéale favorise les amateurs d'excursions et de pique-niques qui, sans perdre de temps, ont vite fait connaissance avec les endroits les plus frais et les plus appropriés à ces genres d'amusements.

Le jeu de croquet est en vogue, ici, tous les joueurs y apportent de l'ambition. Parmi les terrains les plus achalandés, on remarque ceux de M. F. A. Mercier et de M. Aimé Ruelland qui n'ont pour ainsi dire, ni trêve, ni repos.

COMTE DE CHAMPLAIN

ST-NARCISSE

Mariages

Trois mariages ont été célébrés le 14 juillet : celui de M. Emile L'Heureux, fils de Joseph L'Heureux de St-Tite, avec Mlle Marie-Anne Baril, fille de M. Tréfière Baril, maire de St-Narcisse ; et celui de M. Wilson Brouillette, fils d'Hector Brouillette avec Mlle Rose-Anne Cossette, fille de Pierre Cossette ; et celui de M. Hormidas Cossette, fils d'Hubert Cyprien Cossette avec Mlle Elmyria Gervais, tous de la paroisse de St-Narcisse. La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé Prosper Cloutier, curé de St-Narcisse. A cette occasion une grande messe fut chantée, il y eut du chant de circonstance.

Le 14 juillet, M. Antonio Veille, de St-Narcisse, fils d'Omier Veille, conduisant à l'autel, à St-Stanislas, Mlle Corinne Germain, fille de M. Herménégilde Germain, de Saint-Stanislas.

Pendant que les nouveaux époux plus haut nommés sont à fêter leur mariage, il nous est arrivé une tempête de grêle comme personne n'en a encore vu à St-Narcisse ; il est tombé au moins deux pouces d'épaisseur de grêlons d'une grosseur extraordinaire, ravageant tout sur son passage ; ainsi au village et dans les environs, il ne reste plus rien dans les jardins, tout a été détruit, plusieurs vitres ont été brisées ; heureusement que cette tempête n'a été que pour une faible partie de la paroisse.

Le même jour il est arrivé un triste accident au moulin à scie de M. Hubert Cossette de cette paroisse. Pendant qu'on était à préparer du bois au corroyeur, son fils Jeffrey Cossette s'est fait prendre une jambe dans la courroie et fit deux fois le tour de la machine avant qu'on eut pu l'arrêter. Il eut la jambe droite fracturée et reçut des lésions à la figure ; il souffre aussi beaucoup du côté droit.

Les deux médecins et le curé fu-

rent immédiatement mandés sur les lieux et jugèrent l'amputation de la jambe nécessaire. Cependant la conservation du bras de cette délicate opération au docteur L. P. Normand, des Trois-Rivières, qui fut aussitôt appelé. On craint pour les jours du blessé.

COMTE DE COMPTON

ST-ROMAIN DE WINSLOW

Quarante-Heures

Nos Quarante-Heures ont eu lieu les 7, 8 et 9 du courant. MM. les abbés A. et L. Belleau, de Lambton, P. M. Moulinier, de St-Sébastien, M. G. H. Gaulin, de St-Cécile, J. E. Simard, de St-Gabriel, L. Gosselin, de St-Martin, J. Beaudoin, de St-Samuel et H. Fraser de Spalding sont venus prêter leur généreux concours pour entendre les confessions. Presque tous les paroissiens se sont approchés de la Ste Table pendant ces jours bénis et même, bon nombre ont communiqué tous les jours.

Divers

Nous avons depuis un certain temps une chaleur de 80 à 90 degrés à l'ombre.

Les foins sont commencés ; il y en a peu cette année ; la sécheresse en est cause ; le grain souffre aussi beaucoup du manque d'eau.

Nos étudiants sont en vacances où ils jouissent dans leurs familles d'un repos bien mérité, car tous ont remporté d'excellentes notes de leur collège ou de leur couvent.

M. J. P. Fortin instituteur, passe aussi ses vacances ici, l'hôte de ses vieux parents.

M. Ernest Marceau a failli être victime d'un grave accident la semaine dernière ; il s'agit, bien entendu, d'une arme à feu ; il en a cependant été quitte pour une couple de blessures assez légères à la main.

Mme Gaudioso et Joseph Hallé l'ont par belle, elles aussi en revenant de Lambton en voiture. Un bicyclette à gazoline a effrayé leur cheval qui a failli les verser dans un fossé.

Il y a cinq naissances depuis le 14 juin. MM. Philippe Brousseau, Damase Roy, Eugène Giroux, Pamphile Hallé et Joseph Hallé sont les heureux pères de ces cinq nouveaux-nés.

Dans le même temps il y a eu deux sépultures ; un enfant et un vieillard.

COMTE DE LOTBIRE

ST-AGAPIT

Triduum

Le Triduum que nous venons d'avoir a été préché par les RR. PP. Franciscaux. Tout le monde a pris la croix de tempérance.

M. le curé a récemment fait la visite de la paroisse. La quête de l'Enfant-Jésus a rapporté la somme de \$130.

La clôture des exercices du Triduum a eu lieu dimanche dernier au milieu d'un grand concours des fidèles de la paroisse.

La récolte

Les apparences de la récolte ne sont pas très rassurantes. La sécheresse a fait de grands dommages aux grains et au foin.

Les cultivateurs ont fait dire des messes et ont confiance que Dieu les exaucera.

COMTE DE MATANE

AMQUI

Mariage

Mardi, le 14, a eu lieu le mariage de M. J. P. Rousseau, médecin, avec Mlle Jeanne Larue. L'heureux couple est parti immédiatement pour Québec et Lotbinière.

Les cadeaux ont été nombreux.

Divers

M. et Mme E. Bilodeau sont partis pour une quinzaine dans la Gaspésie.

La récolte des fraises est abondante cette année. Aussi nombreux sont les petits enfants qui passent joyeusement avec leurs chaudières et reviennent plus joyeusement encore quand elles sont remplies.

Nos trottoirs ne sont pas plus réparés que l'eau ne coule pour les voyageurs à la gare ; non seulement on ne commence pas les travaux, mais on n'y semble même pas penser ; on va lentement. Rien ne sert de courir. Ouf, mais il faut partir à temps, et c'est le temps plus que jamais !

M. le Dr Grignon donnera une conférence agricole ici, dimanche. Nous comptons sur une bonne température et de nombreux assistants. M. Grignon est bien le meilleur conférencier agricole que le gouvernement ait à son service ; courons l'écouter, n'y manquons pas.

COMTE DE MEGANTIC

THETFORD MINES

Le feu qu'on a allumé dans un abattoir au nord du quartier Bellevue, a menacé la ville durant quelques heures. Heureusement le grand vent qui soufflait sur nous a changé vers 3 heures de l'après-midi et à fini par se calmer.

M. l'abbé Emilien Rivard, de Grandinnes est en promenade chez son oncle M. le curé Goudreau.

Mlle Bernadette Rivard, de St-Marc des Carrières est en promenade chez M. le curé de Thetford, son oncle, pour quelques semaines.

M. Jos. Gosselin, entrepreneur de Lévis, est venu accompagné de M. John Champoux de D'Arès, visiter les travaux de l'église qu'il construit à St-Alphonse.

M. l'abbé Wilfrid Lemieux, professeur au Collège de Lévis est venu remplacer M. le curé Houle de St-Maurice, qui est absent pour quelques jours.

M. l'abbé Arthur Laverdière, de Lewiston, Maine, est en visite au presbytère de St-Maurice de Thetford.

M. Etienne Lapointe, souffrant d'une maladie d'yeux a dû aller se faire soigner à l'hôpital de Québec.

M. Joseph Côté a été assés gravement blessé dans les mines. Il est parti immédiatement pour l'Hôtel-Dieu de Québec.

LEEDS VILLAGE

Mercredi dernier, le 8 du courant, on chantait à l'église un grand messe en l'honneur de St-Joseph, prescrite par Mgr l'archevêque à l'occasion du tricentenaire.

M. le curé a reçu mardi soir, le 14, la visite de M. le curé Houle, de St-Maurice de Thetford, accompagné de M. le docteur Beaudet de St-Alphonse.

Ces messieurs étaient en route pour la paroisse natale, St-Jean Deschallions.

COMTE DE NICOLET

GENTILLY

Depuis un mois M. Sévère Neault a remplacé M. Isaac Carignan, comme postillon de Gentilly à Trois-Rivières. Nous avons appris avec surprise la mort de M. Adolphe Carignan, décédé à Bécancour, dans la première semaine de juillet.

L'apparence des récoltes ici est bien mauvaise faute de pluie et on craint que ce sera l'année la plus dure qu'on n'a pas encore eue.

Sont de passage à Gentilly : M. Mme et Mlle Bruneau, de Maddington Falls.

COMTE DE RIMOUSKI

STE FLAVIE STATION

En pique-nique

Le 13 courant, les membres du Conseil de Mont Joli de l'Union St-Joseph du Canada se rendirent à l'église pour entendre la messe de 7 1/2 heures. Aussitôt après la messe les pique-niqueurs prirent place dans voitures préparées pour la circonstance ; trois magnifiques drapeaux ornaient ces voitures.

Par une température idéale le trajet fut splendide.

Rendu à l'endroit indiqué où devait avoir lieu le pique-nique, M. le président du Conseil aidé du comité d'organisation hisseront des drapeaux canadiens-français (Carillon-Sacré-Cœur), français et anglais, et firent l'installation d'un goûter excellent, préparé par M. Martel, un des membres du comité.

Après le repas, M. L. D. Rioux, président du Conseil de l'Union St-Joseph du Canada, à Mont Joli, adressa quelques mots et pria M. P. H. A. Caron, maire du village de Mont Joli, Ste Flavie Station, de bien vouloir adresser la parole. M. Caron, qui est en même temps officier du Conseil de District à Québec, de l'Union St-Joseph du Canada, fit un magnifique discours qui fut apprécié par tous et spécialement par les dames à qui il fit un éloge bien mérité.

Après s'être amusé avec entrain durant la journée ou la plus grande harmonie a régné entre tous on fit les préparatifs du retour qui se fit dans un ordre parfait.

On se souviendra longtemps de ce premier pique-nique de l'Union St-Joseph du Canada, qui ne sera pas le dernier, nous l'espérons.

Divers

M. l'abbé A. Verreault, curé de Ste-Flavie Station, sera absent pour une semaine.

M. le Dr Lavole se fait construire un magnifique résidence ainsi que M. A. Landry marchand.

Le 6 juillet dernier, à une séance régulière du Conseil municipal du village Mont Joli, Ste-Flavie Station, sous la présidence de M. P. H. A. Caron, maire, il a été adopté un règlement exemptant de taxes la Fonderie de Ste-Flavie Station et lui accordant un bonus de cinq mille piastres.

Le vote des contribuables sur la question du bonus sera pris le 8 août prochain.

COMTE D'YAMASKA

ST-DAVID

Visite pastorale

Le 8 juillet, Mgr H. Bruneau arrivait ici pour sa visite pastorale ; il était accompagné du Rév. Père Alard, O. M. I., comme prédicateur, et des révérends MM. De Gonzague, Ptre et G. Dubé, Eccl., son secrétaire.

Jedi et vendredi Monseigneur donna la confirmation à au-delà de 160 enfants. Vendredi midi Sa Grandeur nous quitta pour St-Bonaventure.

Les maisons du village étaient toutes pavées. On y voyait une foule de drapeaux, banderoles, inscriptions, et mercredi et jeudi soir, il y eut grande illumination.

Trois sœurs de Monseigneur, religieuses des Sœurs de la Présentation s'étaient rendues à St-David pour rencontrer Mgr et revoir encore une fois leur paroisse natale.

Un grand nombre de prêtres se sont rendus ici pendant la visite afin de prêter leur concours à notre curé. Remarqués entr'autres : les abbés Smith, curé et J. Letendre, vicaire, d'Yamaska, Roy et Binette, de St-Thomas de Pierreville, Boula, curé de St-Marcel, Leduc, curé de St-Almé, Lessard et Champoux, de St-Guillaume, etc.

Baptême

M. Forcier a fait baptiser un fils. Parrain et marraine, M. et Mme J.-B. Labonté, de St-Bonaventure, grands parents de l'enfant.

Commissaires d'écoles

Le 6 juillet avait lieu l'élection de deux commissaires d'écoles pour la municipalité scolaire du village. MM. Dr L. W. Joyal et Jos. Champigny ont été élus en remplacement de MM. Victor Beaudreau et Alfred Fleury, dont le terme d'office était expiré.

Lundi le 13, avait lieu l'élection d'un commissaire pour la paroisse. M. E. Valois a été réélu à l'unanimité.

Personnel

M. l'abbé Denis Gérin, curé de St-Justin, comté de Maskinongé et M. l'abbé Joseph Gélinais, professeur de Rhétorique au Séminaire des Trois-Rivières, étaient de passage au presbytère jeudi et vendredi.

Mme Jos. Lambert, de St-Didace, accompagnée de sa fille et de son gendre M. et Mme Horm. Bellemare, était en visite chez sa fille Madame L. P. Paquin, la semaine dernière.

Mlle Fabiola Paquin, de St-Didace est en promenade chez son oncle le Dr J. W. Paquin, où elle doit passer un mois.

Courrier des Trois-Rivières

Mariages

Trois-Rivières, 15.—On annonce pour le 3 août prochain, le mariage de M. Raoul Lefort, comptable à la Banque Hochelaga, de St-Hyacinthe, avec Mlle Emilia Panneton, fille de M. Phil. Panneton, marchand de cette ville.

Aussi pour le mois d'août, le mariage de M. Nazaire Marchand, organiste de la Cathédrale, avec Mlle Roberta Dussault, fille de M. Hubert Dussault, entrepreneur de cette ville.

Décès

Hier, après quelques jours de maladie seulement, Mme H. Smith, née A. Lacroix, est décédée, munie des secours de notre sainte religion.

Elle laisse un époux. Son excellent caractère lui avait conquis un grand nombre d'amis, qui regretteront sa trop brusque disparition.

Nos sympathies à la famille éprouvée.

M. Elisée Tessier, déplore la perte de son fils inhumé hier en cette ville, ainsi que M. Frédéric Manseau, de la rue Cartier, qui a aussi conduit son fils à sa dernière demeure. Nos sympathies.

Naissances

Mme Alexandre Bellefeuille avait le plaisir, hier, de présenter à son époux, deux beaux jumeaux nouveaux-nés. Nos félicitations.

Reconstructions

On procède activement au déblaiement des caves ou se trouve un amoncellement de briques, charbon, fer, etc., et l'on espère que bientôt l'on verra surgir d'au milieu de ces ruines, de ces débris à rendre jaloux les citoyens des grandes cités canadiennes.

On cite parmi les premiers à reconstruire leurs maisons commerciales : Mesdames Napiéon et Henri Lajoie, M. Lucien Lajoie, Pharmacie Williams, Teinturerie à vapeur Gonthier, Banque Hochelaga, Bureau de Poste, etc.

Une centaine des principales maisons seront reconstruites sans délai, et sous peu Trois-Rivières aura une apparence plus belle qu'autrefois.

Divers

M. Adélard Bélisle, d'Yamachiche, est de passage ici aujourd'hui.

M. Germain Lévesque ainsi que sa fille Mme Pierre Bélisle, de la Baie du Peblvre, sont en visite chez M. Alphonse Proulx.

Le terrain trifluvien doit avoir aidé la pluie bienfaisante qui nous arrive ces jours-ci. Nos cultivateurs s'en réjouissent.

ARGENT A PRETER SUR HYPOTHEQUES A LA VILLE ET A LA CAMPAGNE

J. A. LEMIRE, LL. L., Notaire BUREAU ET RESIDENCE : Coin des rues Hart et Alexandre. TROIS-RIVIERES, Qué.

Cessionnaire du Greffe de P. O. Guillet, N. P. T.él. Bell 235. B. P. 375.

Dr ADJUTOR SAVARD

Gradué de l'Université Laval, ex-élève des hôpitaux de Paris. Seize ans d'expérience, en pratique générale, à St-Marie, Beauce. Spécialités : Maladies du cœur, des poumons et de l'estomac.

Heures de consultations : 11 à 12 p. m., 2 à 5 et 7 à 8 p. m. Bureau : No. 47, rue St-Jean.—Téléphone No. 1867.

AVIS

Avis est donné au public qu'en vertu de la première partie du chapitre 79 des Statuts révisés du Canada, 1906, désigné "Loi des compagnies", il a été délivré, sous le sceau du Secrétaire d'Etat du Canada, des lettres patentes en date du 6e jour de juillet 1908, constituant en corporation François-Xavier Garneau, marchand, Cyrille Tessier, notaire, Nazaire Fortier, manufacturier, Charles Grenier, notaire, Edouard Marcotte, imprimeur, Adolphe Rivard, avocat, F. X. J. Dorion, journaliste, et Onésime Pouliot, marchand, tous de la cité de Québec, dans la province de Québec, pour les fins suivantes : (1) Exercer l'industrie et le commerce de la librairie, de l'imprimerie, de la reliure, de la gravure et de la lithographie ; (2) Editer, imprimer, relier, publier, vendre et distribuer des livres, brochures, revues, journaux, mémoires, bulletins périodiques et autres publications ; (3) Organiser et faire fonctionner et maintenir des agences de nouvelles, de renseignements et de publicité et le service de dépêches, canadiennes et étrangères ; (4) Emettre et répartir comme actions acquittées des parts ou capital-actions de la compagnie en compensation d'effets, droits, créances, biens-mubles et immeubles ou propriétés quelconques, achetés ou acquis par la compagnie, de travail fait pour elle, de services à elle rendus ; et recevoir en paiement des versements sur actions souscrites, parcellaires, droits, créances, biens-mubles ou immeubles ou propriétés quelconques, travail ou services ; (5) Agir comme agent ou représentant, facteur ou agent à commission pour d'autres personnes ou corporations engagées dans une entreprise identique et à cette fin exercer tous les pouvoirs nécessaires ; (6) Acheter, acquérir et posséder des propriétés mobilières et immobilières nécessaires pour les fins de la compagnie, en retirer des revenus, louer, hypothéquer, vendre, échanger, céder, aliéner ou autrement en disposer, à quelque titre que ce soit ; (7) Emprunter les fonds nécessaires pour les affaires de la compagnie et contracter des obligations financières et commerciales. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs, sous le nom de "L'Action Sociale" (limitée), avec un capital-actions total de un million de dollars divisé en dix mille actions de cent dollars, et le principal lieu d'affaires de la dite compagnie sera en la cité de Québec, dans la province de Québec.

Daté du bureau du Secrétaire d'Etat du Canada, ce 7e jour de juillet 1908.

R. W. COTT, Secrétaire d'Etat.

J. A. FAUCHER, Procureur.

Ille Centenaire

Nos clients trouveront toujours à notre établissement :

JAMBONS, BEURRE, FROMAGE, ŒUFS

et autres provisions pour le temps des fêtes.

Afin d'éviter des ennuis et des délais de livraison, nous vous conseillons d'ordonner à l'avance.

J. B. RENAUD & CIE, Enr.

118-150 rue ST. PAUL

William Carrier & Fils

NEGOCIANTS EN GROS

Farine, Grains et Foin

SPECIALITE

FARINES FORTES A BOULANGER

ENTREPOSÉ

COIN DES RUES DALOISIE ET ST-PAUL

QUEBEC.

Phones Nos 852 et 1678

CORRESPONDANCE SOLICITEE

J. de S. BOSSÉ

REPRESENTANT :

Boninon Bros & Co. Ltd. Canadian Iron & Foundry Co. Ltd. The James Robertson Co. Ltd. The Magnolia Mfg. & Trading Co. & Co. de Londres, Eng.

Tuyaux à gaz, aqueducs, traverses et supports en acier et en fonte.

Ascenseurs, moteurs et générateurs à vapeur et à l'électricité. Matériaux de construction.

111, COTE DE LA MONTAGNE

QUEBEC, P. Q.

Belle Poste, No 20. Tel 3033

EMERSON CANADIAN PACIFIC ATLANTIC STEAMSHIPS

QUEBEC-LIVERPOOL

De Québec. De Liverpool. Juillet 18 Lake Champlain. Juillet 19 " 24 Express of Ireland. " 10 Août 1 Lake Erie. " 15

PRIX DE PASSAGE

PREMIERE CLASSE Emplacement. \$20.00 et plus. Lake Manitoba. 72.50 " Lake Erie. 42.50 " Lake Champlain. 45.00 et 47.50

SECONDE CLASSE Emplacement. 42.50 et 45.00. Lake Manitoba. 42.50 " Lake Erie. 45.00 et 47.50 " Lake Champlain. 45.00 et 47.50

Pour billets de passage, et renseignements généraux, adressez-vous à nos bureaux, 30 rue St-Jean, au Château Frontenac, ou 46 rue Dalhousie.

JULE HONE, Jr. Agence générale de paquebots transatlantiques. G. H. STOTT, F. S. STOCKING, G. T. R. Québec, Q. C. By Québec

S. S. " PERSIA "

Ille CENTENAIRE

Excursion de Montréal Québec et retour \$9.00

Comprend passage, lit de cabine, repas en route et à Québec.

Partir : Lundi soir—Retour : Mercredi matin. Départ : Jeudi soir—Retour : Dimanche matin. Montréal : Grand quai, sec. 22. Tél. Main 1545. Québec : Quai Atkinson. Téléphone 3048.

CANADIAN NOR. QUEBEC

"L'ACTION SOCIALE"

QUEBEC, 17 JUILLET 1908

UN BOUT D'OREILLE

M. Godfroy Langlois, en portant un toast à la France, au banquet de la colonie française, lundi soir, a prononcé les paroles suivantes:

"Comme descendant de français, mon admiration est pour la France contemporaine et républicaine, parce que c'est cette France qui a donné aux Français la liberté politique, civile et religieuse."

Nous avons raison d'être fiers de la France d'aujourd'hui; elle a repris sa place à la tête des peuples et elle s'en va à travers les temps de l'histoire, le flambeau à la main, éclairant l'humanité."

Quelques jours avant, le 3 juillet, son journal, le "Canada", reproduisait du "Witness" l'article suivant:

A PROPOS D'EDUCATION

(Du "Witness")

Lundi avaient lieu les cérémonies de fin d'année à l'Université Laval. Un des orateurs a hardiment énoncé cette doctrine que c'est à l'Eglise "directrice suprême de l'instruction publique", qu'appartient le droit de contrôler l'instruction primaire dans la province. Ses paroles au sujet du Conseil de l'Instruction Publique sont aussi à noter: "En confiant la direction de nos écoles publiques à un conseil composé de représentants de l'Eglise et de la famille, le législateur, tout en appliquant une loi supérieure à tous les actes du parlement, n'a fait que reconnaître les droits héréditaires de nos évêques." C'est là une déclaration franche de la suprématie de l'Eglise sur l'Etat en matière d'instruction publique. C'est le corollaire de la déclaration faite l'an dernier par le surintendant de l'Instruction Publique à Trois-Rivières, lorsqu'il exprima cette opinion que le seul droit de l'Etat en matière d'instruction publique, c'était de fournir les fonds. Comme une proportion considérable de ces fonds sont perçus par l'Etat de citoyens non-catholiques, il serait intéressant de savoir si ces derniers ont droit de dire un mot au sujet de l'emploi de l'argent qu'ils versent à titre de citoyens. A tout événement, il est évident que ces déclarations de la suprématie de l'Eglise en matière d'instruction publique constituent un anachronisme qu'on ne saurait laisser passer sans protestation.

Il n'est pas besoin de longs commentaires.

M. Langlois estime la "France contemporaine qui a donné aux Français la liberté politique, civile et religieuse." Il est fier de la "France d'aujourd'hui qui s'en va à travers les temps de l'histoire, le flambeau à la main, éclairant l'humanité."

Le député de Saint-Louis a peut-être été victime de sa faiblesse pour les phrases ronflantes et le cliquetis des mots, mais les paroles ci-dessus répondent trop bien à sa manière d'agir pour n'être pas l'expression de sa pensée.

D'autre part, la reproduction, dans la page éditoriale du "Canada", d'un article où il est dit que les "déclarations de la suprématie de l'Eglise en matière d'instruction publique constituent un anachronisme qu'on ne saurait laisser passer sans protestation", jettent une lumière assez crue sur la conduite de cet apôtre de l'éducation canadienne.

Lorsqu'un journaliste cite la prose d'un confrère, c'est parce qu'il y trouve l'expression de sa propre opinion ou qu'il veut placer sous les yeux de ses lecteurs les arguments de l'adversaire afin de les mieux combattre. Dans le premier cas il n'ajoute rien, ou, s'il le fait, c'est pour renchérir sur ce qu'il vient de citer; dans le second cas il explique à ses lecteurs en quoi les assertions du confrère lui paraissent erronées.

Dans celui qui nous occupe il n'y a rien de tout cela. Le "Canada" reproduit dans une page en vue et sans un mot d'explication l'article d'un confrère qui blâme un professeur catholique, parlant dans une université catholique d'avoir fait une "déclaration franche de la suprématie de l'Eglise sur l'Etat en matière d'instruction publique."

Cela aide à comprendre pourquoi M. Langlois témoigne tant d'admiration à la "France d'aujourd'hui" où l'Etat professe éloquentement la doctrine de sa suprématie sur l'Eglise en matière d'instruction publique; cela aide à comprendre ce que M. Langlois entend par liberté politique, civile et religieuse; cela permet de connaître le genre de flambeau que M. Langlois veut utiliser pour éclairer les Canadiens.

La "France d'aujourd'hui" est officiellement athée et M. Langlois l'admire; la "France contemporaine" est infidèle à toutes ses traditions catholiques et M. Langlois en est fier.

Nous le savions depuis longtemps mais nous sommes heureux que le directeur du "Canada", faisant taire sa prudence habituelle, ait découvert cette seconde moitié de sa pensée que, jusqu'à ce jour, il cachait avec un soin jaloux.

Pas plus qu'avant nous nous fatiguerons à chercher s'il est maçon ou non; nous savons que le souci qu'il prend de nos écoles lui vient de son admiration pour la "France contemporaine" aux écoles sans Dieu, nous connaissons son faible pour la suprématie de l'Etat sur l'Eglise en matière d'instruction publique.

M. Langlois vient de montrer le bout de l'oreille.

Cela suffit.

Jules Dorion.

ROBERTS ET NORFOLK

Lord Roberts et le duc de Norfolk, les hôtes que nous amenait le paquebot d'hier, incarnent l'un des plus beaux aspects de la vie nationale anglaise: la possibilité pour les enfants du peuple d'arriver aux plus hauts sommets, l'accomplissement, par les fils de la noblesse historique, de leur devoir social.

Lord Roberts est un humble qui, par la seule force de ses mérites, s'est élevé aux plus hauts degrés de la hiérarchie sociale anglaise. Il est feld-maréchal et membre de la Chambre des Pairs.

Le duc de Norfolk est, au contraire, le représentant de la plus vieille noblesse, le "premier duc du royaume" et dans ses veines coule le sang des anciennes dynasties. Mais il s'est dignement rappelé que noblesse oblige et, à la vie publique, au service de son pays dans les parlements et sur les champs de bataille, il a donné la meilleure partie de sa vie. Ministre des Postes dans le cabinet Salisbury, il donnait sa démission pour aller, en Afrique-Sud, combattre sous le drapeau de son pays. Quelque opinion que l'on ait de la guerre anglo-boer, il faut avouer que l'acte n'était point banal.

La vie de ces deux hommes explique la force de la noblesse anglaise et le secret de sa persistante influence. Constamment ouverte à l'élite populaire, absorbant la plupart de ceux qui, dans l'armée ou dans la politique, dans les arts et la littérature, ont atteint les hautes sphères, elle se renouvelle par cet apport de sang nouveau. Active, mêlée à toutes les agitations de la vie sociale, elle s'adresse à l'attention de ceux mêmes qui

la détestent. Elle contient sans doute d'effroyables parasites, mais, dans l'ensemble, elle a su, elle sait encore tenir un grand rôle.

...

On nous en voudrait de ne point noter ici que le duc de Norfolk est l'un des catholiques les plus éminents de l'Europe. Il appartient à une famille qui, malgré les persécutions, est toujours restée fidèle à la vieille foi et il n'a pas démenti. Au vu et su de tout le monde, le premier duc d'Angleterre, maréchal héréditaire de la Couronne, est un catholique fervent, en même temps que l'un des champions parlementaires de sa foi, et son seul exemple a souvent combattu l'influence de cette assimilation par le mépris qui, dans les régions protestantes assez riches, risque d'affecter les catholiques pauvres. Quel que fût l'entourage, ils ne pouvaient, en songeant que le premier gentilhomme du royaume était l'un des leurs, s'imaginer que leur foi fût un brevet d'infériorité sociale.

Lord Norfolk a joué un rôle considérable dans la défense des écoles catholiques et tout le monde a gardé le souvenir de la réunion mémorable où on le vit, lui, ancien ministre conservateur, prendre place aux côtés de John Redmond, son vieil adversaire, et de l'archevêque de Westminster pour affirmer qu'en matière de défense catholique, toutes les passions et tous les intérêts de parti doivent s'incliner devant le suprême intérêt des âmes.

Et l'ancien ministre donna, ce jour-là, un exemple qui pourrait être recueilli ailleurs qu'en Angleterre.

Omer Heroux.

Le IIIe Centenaire et les Fondateurs de Québec

Québec, à l'occasion des fêtes qui approchent, se pare de jour en jour.

Les arcs de triomphe élevés pour les fêtes de Laval reçoivent une nouvelle parure, et serviront à commémorer d'une manière vraiment royale cet événement. Des drapeaux multicolores, mais d'un goût quel que peu douteux, décoreront nos rues, et les maisons de la ville, recevront, nous en sommes sûrs, leur contingent de drapeaux et de banderoles. Chaque citoyen devrait se faire un devoir de travailler au succès de nos fêtes. Certes, l'occasion n'est pas banale, et il n'est pas donné à bien des villes canadiennes de célébrer un tel anniversaire.

On doit dire en toute justice que notre élément français ne sera pas négligé. Bien que le drapeau canadien n'ait pas fait encore son apparition, nous espérons qu'il sera à la place d'honneur. Au reste, les inscriptions que nous pouvons lire, ici et là, sont écrites en langue française. Elles rappellent le souvenir de Champlain, des rois de France, et des premiers colons: Louis Hébert et Guillaume Couillard.

On sait que Louis Hébert, après avoir accompagné Samuel de Champlain en Acadie, arriva à Québec en 1617 avec sa famille. C'était la première famille française qui arriva sur nos bords. Hébert, ce vaillant pionnier, s'appliqua au défrichement des terres de Québec, et rendit ainsi des services signalés au fondateur.

En 1621, Guillaume Couillard entra dans la famille Hébert par son mariage avec Marie-Guillemette, fille cadette du premier colon canadien. Deux inscriptions placées sur la rue du Fort rappellent le souvenir de ces pionniers.

Au bureau du "Daily Telegraph" on peut admirer une magnifique peinture représentant Guillaume Couillard. Ce portrait a été copié sur un médaillon conservé dans la famille. Guillaume Couillard arriva en 1613 en qualité de matelot et charpentier de la Compagnie des Marchands.

Hébert était mort en 1627, il fut le continuateur de l'oeuvre de son beau-père. Lorsque les Français durent retourner en France en 1629, Couillard demeura avec sa famille sur le rocher de Québec, et il fut trois ans sans revoir ses compatriotes. En 1632 ce fut dans sa maison que les Pères Lefebvre et de Noue célébrèrent la sainte messe au retour de Champlain et des siens. On peut s'imaginer quelle joie s'empara de ce colon lorsqu'il revint ses chers compatriotes et les couleurs si aimées de la France. Il serait trop long de rappeler les services signalés qu'il rendit à Champlain. Mort le 4 mars 1663, on l'inhumait dans l'église de l'Hôtel-Dieu de Québec. Il avait donné à cette institution plusieurs portions de sa terre; et à la Fabrique l'emplacement de la Basilique, soit en tout quatre-vingt perches de terre. Sa veuve vendit à Monseigneur de Laval un emplacement d'environ dix-huit arpents, faisant partie du fief noble que le roi avait accordé à son père en 1625. Ce fut la maison de ce premier colon qui, en 1663, devint le berceau du Petit Séminaire, fondé par Mgr de Laval.

Guillaume Couillard reçut en 1654 des lettres de noblesse qui furent renouvelées en faveur de ses deux fils: Louis Couillard de Lespigny et Charles Couillard des Isles de Beaumont. Les Couillard des Prés, Dupuy, des Essars, l'isolet descendant de ce colon.

L'abbé COUILLARD.

NOS ABONNES DES ETATS-UNIS

Les dernières modifications à la loi postale nous permettent de réduire le prix d'abonnement pour les Etats-Unis à \$3.50 pour l'édition quotidienne et \$2.00 pour l'édition hebdomadaire.

Ceux de nos abonnés qui ont déjà payé \$5.00 auront à leur crédit \$1.50 pour l'abonnement de la seconde année.

A LOURDES

Plusieurs Guérisons Miraculeuses

La "Semaine religieuse" de Paris vient de publier une ordonnance de l'archevêque de Paris "portant jugement canonique sur plusieurs guérisons opérées par l'intercession de Notre-Dame de Lourdes."

Résumant les études d'une commission canonique sur les guérisons miraculeuses obtenues à Lourdes, Mgr Amette, en vertu de son autorité épiscopale, juge et déclare que les guérisons survenues à Lourdes, de Mlle Clémentine Trouvé, aujourd'hui Soeur Agnès-Marie, guérie d'une plaie au pied droit; de Mme Authier, née Marie Lemarchand, guérie de tuberculose et d'ulcères; de Mme Wulpier, née Marie Lebranchu, guérie de tuberculose pulmonaire; de Esther Brachmann, guérie de péritonite tuberculeuse, et de Mme François, née Labrevoies, guérie d'œdèmes volumineux, "doivent être attribuées à une intervention spéciale de Dieu, obtenue par l'intercession de la Sainte-Vierge, et qu'il faut y voir des faits miraculeux."

L'ordonnance de l'archevêque de Paris, après avoir longuement analysé ces cinq cas de guérison, contient ces considérations:

"Premièrement, pour ce qui concerne les moyens thérapeutiques connus, soit physiques, soit moraux, qu'il s'agisse de remèdes matériels ou d'influences psychiques, l'expérience démontre avec évidence qu'ils sont tous fondamentalement impuissants à produire les guérisons qui présentent les trois caractères de celles-ci, c'est-à-dire qui soient en même temps des guérisons de graves maladies organiques, des guérisons instantanées et enfin des guérisons radicales et définitives."

"Secondement, en ce qui regarde les forces inconnues de la nature, derrière lesquelles s'abritent certains esprits, outre qu'on ne saurait légitimement nier ce que l'on sait à cause de ce qu'on ignore, il serait tout à fait déraisonnable et anti-scientifique de recourir, pour donner la cause d'un fait certain, à des lois purement hypothétiques, dont rien ne prouve ni l'existence, ni même l'existence; que, de plus, non seulement l'existence de ces lois mystérieuses n'est nullement établie, mais qu'elle est invraisemblable et impossible, car s'il est un ensemble de faits constants et scientifiques observés depuis le commencement du monde, c'est que les organes lésés par une maladie ou par un accident, ne se restaurent pas d'une manière instantanée; que conjecturer qu'il existe une loi cachée, capable de produire un ensemble de faits démentant les premiers et exactement sur le même point, ce serait admettre, contre toute raison, que la nature peut se contredire et se combattre elle-même et travailler ainsi spontanément à sa propre ruine; qu'en outre et surtout, l'existence d'une force inconnue, réparant subitement les lésions du corps humain, serait nettement opposée non plus seulement aux lois les plus authentiquement contrôlées, mais au principe même de la vie organique, laquelle est constituée essentiellement par des générations successives de cellules s'engendrant les unes les autres, ce qui produit la croissance des tissus de l'organisme et leur restauration quand ils ont été endommagés par la maladie, mais ce qui exige d'une manière évidente le concours du temps; qu'il est scientifiquement et raisonnablement impossible de supposer des forces naturelles ignorées qui renverseraient la base essentielle de la vie, telle qu'elle est dans la création actuelle, lesquelles ne pourraient être supposées que dans l'hypothèse d'une nature organique autre que celle qui existe et créée sur un plan différent."

"Conformément à l'avis unanime des membres de la commission canonique qui a étudié ces faits."

Procurez-vous l'Album "Souvenir des fêtes du IIIe Centenaire."

2 DANS 1

Vernis à chaussures

Ne vous laissez pas tromper par des imitations. Cela vaudra à vos chaussures de durer longtemps si vous utilisez le véritable 2 dans 1.

Nous on ce toute autre couleur, chez nous les marchands 10c et 25c la boîte.


Courrier de Victoriaville

Jolie soirée

Victoriaville, 14.—Une jolie soirée sous le distingué patronage de M. Paul Tourigny député d'Arthabaska, a eu lieu le 12 juillet courant.

Les amateurs de la Garde Indépendante Champlain de Québec ont interprété avec succès "Les petits oiseaux" comédie en trois actes de Labiche.

L'auditoire a été très satisfait. Nous avons surtout remarqué la belle prononciation des acteurs.

M. H. Chassé a le don particulier de la déclamation, il nous en donna plusieurs fort amusantes. Mlle Marie-Anne Godbout, cantatrice eut les honneurs du rappel.

Feu

Le feu, ces jours-ci, est passé dans le voisinage de la ville. Il a laissé ses marques, surtout à Bulstrode, en Saint-Valère, aux villages de Sainte-Anne du Sault, à Ste-Clotilde, à Notre-Dame. Beaucoup de bois de papier est brûlé ainsi que plusieurs maisons.

Divers

Des messes sont encore chantées pour la pluie cette semaine et pour les biens de la terre.

Il a plu environ une heure lundi soir.

—Rév. M. J. O'Farrell, curé de St-Edouard de Frampton, est venu acheter un corbillard chez M. Théodore Désilets. Il est retourné content de son voyage.

Arrangements Postaux pour le Troisième Centenaire

D'après les instructions de l'honorable Rodolphe Lemieux, Ministre des Postes, M. George Ross, Surintendant en Chef des Postes, et M. A. Bolduc, Inspecteur des Postes, les arrangements suivants ont été faits: L'Hôtel des Postes de Québec sera ouvert pour transiger les affaires postales en général de 7 hrs. a. m. à minuit.

La levée des boîtes aux lettres et des boîtes aux paquets sera faite 10 fois par jour la semaine, et 4 fois par jour les dimanches.

Le nombre des employés du bureau de poste central a été augmenté de plusieurs nouveaux facteurs et de commis.

Des employés entraînés des bureaux de Montréal, Londres, Ont., Hamilton, St-Jean, Halifax et Toronto seront aussi attachés au service postal du bureau de Québec. L'augmentation dans le nombre des employés sera en conséquence suffisante pour transiger le surcroît d'ouvrage que les fêtes du Troisième Centenaire, sans doute, occasionneront.

Afin que le public ait toutes les facilités voulues pour mailer ses correspondances, un grand nombre additionnel de boîtes aux lettres et de boîtes aux paquets ont été placées à différents endroits de la ville.

Quatre bureaux de poste aux Camps Militaires ont été autorisés comme suit: —L'un aux Quartiers Presme et Milice au Palais de Justice, un au Carré de Salaberry, un au Parc Savard, un autre au camp de Lévis, et un bureau succursale sera aussi en opération à la Ville des Tentés. Ces bureaux sont sous la charge d'hommes d'expérience dans le service postal, et l'échange des lettres se fera aussi fréquemment que nécessaire.

Cent permis pour vendre des timbres ont été émis. Des personnes responsables comme des marchands, libraires, pharmaciens, désirant vendre des timbres durant le Troisième Centenaire pourront obtenir un permis légal pour vente de timbres en s'adressant à M. A. Bolduc, Inspecteur des Postes, Québec.

Ce qui précède comprend en partie les arrangements qui ont été faits jusqu'à présent, et l'honorable Rodolphe Lemieux a donné des instructions à ses officiers de maintenir un service qui donnera pleine et entière satisfaction dans tous les détails.

—Dans un salon parisien: —Il est charmant de X... il a toujours le mot de réponse spirituel. —Ne le dites pas trop haut, si le ministre des finances vous entendait, non content de l'impôt sur les revenus, il serait capable aussi de proposer un impôt sur les réparties!

Fêtes Musicales du IIIe Centenaire de la Fondation de Québec

MANÈGE MILITAIRE, - - GRANDE ALLÉE

Mer li et mercredi, les 21 et 22 juillet 1908

A 8.30 HEURES P. M.

"CHRISTOPHE COLOMB"

Ode-symphonie en 4 parties, musique de Félicien David

400 CHORISTES - - - - - 100 INSTRUMENTISTES

Sous la direction de M. Joseph Vézina

PRIX D'ADMISSION: - \$1.00, 75 cts, 50 cts et 25 cts

Samedi, le 25 juillet 1908, à 8.30 hrs p. m.

GRAND CONCERT DE GALA

Par la Société Symphonique de Québec avec le précieux concours de Madame BERNICE DE PASQUALI (prima donna)

400 CHORISTES - - - - - 100 INSTRUMENTISTES

Sous la direction de M. Joseph Vézina

PRIX D'ADMISSION: - \$2.00, \$1.50, \$1.00 et 50 cts

Plans de la salle et billets en vente chez l'éditeur de musique A. Lavigne, 93, rue St-Jean.

R & O'NEAL "America's Scenic Line"

Les superbes vapeurs de cette compagnie voyagent régulièrement entre Montréal, les rapides du St-Laurent, les Mille Isles, Rochester, N.-Y. Toronto, les chutes Niagara, Québec et le merveilleux Saguenay.

BUREAUX DE BILLETS:

RUE BALHOUISIE, QUEBEC. 128 RUE ST-JACQUES, vis-à-vis le bureau de poste, MONTREAL.

LA BANQUE NATIONALE

(FONDÉE EN 1860)

NOUS PAVONS L'INTERÊT SUR LES DÉPÔTS QUATRE FOIS L'AN

Nos bureaux de la Basse-Ville, St-Roch, rue St-Jean et Lévis et toutes nos succursales acceptent des dépôts depuis \$1.00, et l'intérêt compte de la date du dépôt.

Un bureau à PARIS, FRANCE, est ouvert pour accompagner les voyageurs en Europe. Nos taux de change seront MODÉRÉS. Nous émettons des LETTRES DE CREDIT CIRCULAIRES et de "TRAVELLERS CHEQUES". Notre SYSTÈME DE BANQUE sera CANADIEN.

ALBUM SOUVENIR

DU

IIIe Centenaire de Québec

1608 1908

Publié par M. l'abbé ALBERT DION, de l'Université Laval

Sous le patronage du Comité Exécutif des Fêtes

L'EXEMPLAIRE - - - - - 50c

S'adresser soit au bureau de l'"Action Sociale" ou à M. Albert Dion, Séminaire de Québec.

20 ans de Pratique. Essai de la vue gratis.

J. E. Gagnon

OPTICIEN SPECIALISTE

Pour l'examen fonctionnel de l'œil, comprenant l'acuité visuelle, la réfraction et le choix des lunettes.

Spécialité: Fabrication des Verres

160, rue St-Jean, ...QUÉBEC

Tel. 868.

Toute commande exécutée le même jour.

Opticien des communautés suivantes:

Bon-Pasteur de Québec, Soeurs de la Charité de Québec, Ursulines, couvent de Québec, Asile de Beauséjour, Hôtel Dieu du Sacre-Cœur, Soeurs Franciscaines, Rempart, Québec. Aussi une bonne partie du clergé de la Province de Québec.

\$1.00 Par semaine sans intérêt

Lots à bâtir à vendre

AU PARC LIMOILLOU

Sur le chemin de Beauport et sur celui de Charlesbourg

PAIEMENTS TRÈS FACILES

\$1.00 PAR SEMAINE SANS INTÉRÊT. CONDITIONS AVANTAGEUSES

QUEBEC LAND CO'Y

98 RUE ST-JOSEPH

Tél.: 2072 QUEBEC

\$1.00 Par semaine sans intérêt

PARLEMENT FEDERAL

(suite de la 1ère page)

pays. De deux manières le gouvernement peut encourager la construction de chemins de fer, garantir les obligations des compagnies, ou bien octroyer une prime sur chaque mille de construction. Il semble que la meilleure politique soit de garantir les obligations quand il s'agit d'un chemin de fer étendu, et de payer une prime quand il s'agit d'embranchements. Le chef de l'opposition critique la présentation à une heure aussi tardive de la session de résolutions aussi importantes. Depuis bientôt huit mois, dit-il, dure la session, et le gouvernement attend pour soumettre à la chambre des résolutions de subventions aux chemins de fer, que la prorogation soit en perspective. Selon toute apparence, en effet, elle aura lieu dans quarante-huit heures, et l'opposition doit allouer une somme considérable à la promotion de la construction des chemins de fer, sans avoir la liberté de discuter à l'aise et sans être en possession des renseignements nécessaires.

La résolution, dit M. Borden, demande une dépense de \$13,000,000 pour en tout 3,935 milles de voies ferrées. C'est l'équivalent d'un autre transcontinental.

Plusieurs orateurs de la gauche prennent la parole sur ce sujet. Tous critiquent vivement la politique du gouvernement. Le Dr Sproule dit que des fins électorales seulement ont en vue le secret; on veut donner de l'argent à des compagnies pour stimuler leur zèle dans la défense des intérêts du parti. M. Emmerson, ex-ministre des chemins de fer, approuve le gouvernement.

Sir Wilfrid Laurier parle brièvement. Le jour n'est pas venu de laisser notre réseau de voies ferrées s'étendre lui-même. Les députés qui protestent viennent tous des parties de Québec ou d'Ontario, où les chemins de fer sont suffisants; mais ils ne devraient pas oublier que dans d'autres régions le besoin est pressant de doter le pays de voies ferrées. Augmentation de moyens de communication et augmentation de population sont deux choses qui vont de pair. Pour le moment, le gouvernement croit devoir subventionner la construction de chemins de fer. A une autre session, il sera loisible d'étudier davantage la question.

Ces discours terminés, la résolution relative au chemin de fer Edouard et Yukon est adoptée; l'hon. M. Graham déclare qu'à brève échéance cette compagnie se fusionnera à la Canadian Northern Ry.

Une résolution accordant une subvention de \$13,000 par mille, au Canadian Northern, pour 509 milles de voies ferrées dans la Saskatchewan et le Manitoba, est adoptée.

De même, après discussion, 26 items sont votés pour embranchements divers par tout le Canada, et 46 nouveaux items adoptés.

LES PONTS

Des subventions de \$15,000; \$30,000; \$30,300 pour l'achèvement de ponts de chemins de fer sur les rivières Gentilly, Bécancour et Richelieu, respectivement, puis de \$250,000 pour 26 ponts sur la voie entre Passébiac et Gaspé et de \$160,000 pour un pont sur la rivière Ristigouche viennent ensuite.

MM. Leonard et Monk disent que compagnies la construction de ponts où les piétons et voitures pourront passer. L'hon. M. Fielding répond que ce serait se départir de la politique suivie jusqu'à présent et pratiquement aller à l'encontre du but visé par les subventions. Il n'incombe pas au trésor fédéral de fournir des ponts aux municipalités.

L'amendement de M. Leonard est défait.

Le ministre des chemins de fer

présente un bill basé sur sa résolution; il le reçoit sa première lecture.

STATUTS REVISES

Le bill modifiant le code criminel est étudié et adopté. Il pourvoit à la correction d'erreurs dans la version française des statuts révisés. A certains endroits, on a traduit "Robbery" par exemple, par "vol". Or le mot anglais n'a pas le sens du mot français; il faut pour rendre l'idée dire "Vol à main armée."

Le chef de l'opposition fait remarquer que si la version française avait été soumise à la Chambre en même temps que la version anglaise, point auraient été nécessaires ces amendements après coup. L'hon. M. Lemieux répond que traduire les lois n'est pas chose facile; il faut suivre le texte anglais le plus près possible et pourtant se défier des expressions qui ne sont pas correspondantes entre les deux langues. Telle est la raison du retard apporté à la publication de la version française.

AU SENAT

Le trait saillant de la séance du Sénat a été l'adoption du bill du service civil. La loi des terres fédérales a été ensuite discutée et quelques bills secondaires en troisième lecture.

TRAFFIC DE L'OPIMUM

Sir Mackenzie Bowell demande la déposition des documents relatifs à la suppression du trafic de l'opium. L'hon. sénateur Scott dit qu'il y a de nombreuses communications. L'une de l'hon. M. Fred. Peters, de la Colombie Britannique, aux termes de laquelle des marchands chinois se sont plaints que l'on commettait une injustice à leur endroit, si on ne leur permettait pas de disposer de leur stock évalué à \$50,000 ajoutant qu'une quantité égale d'opium est en route pour le Canada. Il prétend que ce serait difficile de priver tout d'un coup, de cette drogue, ceux qui en ont contracté l'habitude, et quelques-uns pourraient en mourir. On devrait leur permettre de se guérir graduellement. Il y a aussi une lettre de M. McMinis, avocat des marchands chinois, qui a offert des garanties, si on accordait aux marchands six mois pour disposer de leur opium.

L'hon. sénateur Scott répond avoir porté la matière à l'attention du conseil, qui n'a pas jugé devoir permettre un surcroît de plus de trois mois.

BILL DU SERVICE CIVIL

En comité sur le bill du service civil, le sénateur Domville approuve l'idée de remplir les vacances dans le service en nommant ceux qui ont subi des examens avec le plus de succès. Actuellement presque toutes les positions vont à ceux qui demeurent près d'Ottawa. La réforme donnera l'opportunité aux jeunes gens et aux jeunes filles du Nouveau-Brunswick, et autres provinces, d'obtenir des positions.

Sir Mackenzie Bowell critique la clause qui stipule qu'aucun salaire supplémentaire, à part le salaire de la classe, ne pourrait être accordé, sans un vote spécial, et qu'aucun vote contenant l'expression, "Nonobstant la loi du service civil" n'autoriserait un paiement supplémentaire. Cette clause ne signifie rien et les termes du bill des crédits comprendront ce vote, quelle que soit la signification du bill du service civil.

L'hon. sénateur Scott répond que cela peut être vrai, mais que le gouvernement, dans cette clause, ne faisait qu'énoncer un principe.

Sir Mackenzie Bowell prédit que la clause défendant toute tentative d'influencer la commission en faveur de candidats, pour nomination ou augmentation de salaire, n'aura aucune efficacité. Il serait bon d'imposer une pénalité, disons de \$100, pour les députés et autres personnes

qui approchent la commission dans le but de l'influencer.

Sur motion de l'hon. sénateur Scott, une clause est ajoutée, stipulant que le bill viendra en force le 1er septembre 1908. Le bill est rapporté et lu une troisième fois.

LOI DES TERRES

Sur motion pour seconde lecture d'un projet de loi modifiant la loi des terres fédérales, l'hon. M. Scott dit que le principal objet de cette loi, est d'ouvrir une grande réserve additionnelle de terres, dans l'ouest, pour les homesteads et la préemption, et de pourvoir à la construction d'un chemin de fer à la Baie d'Hudson.

Le sénateur Loughheed propose un amendement à la clause relative aux terres des écoles, pour restaurer l'ancienne clause. Le bill propose que l'argent de la vente des terres des écoles, soit placé à l'intérêt "Pour le soutien des écoles organisées et conduites, en vertu de la loi de telle province", l'ancienne loi disait "Les écoles publiques". Il propose de restaurer le mot "publiques".

Le sénateur Bâque demande si cela n'enlèverait pas aux écoles séparées, leur soutien.

Le sénateur Loughheed affirme que les écoles séparées sont des écoles publiques, et qu'elles ne perdront aucun secours financier. Si le bill était adopté tel que proposé, il permettrait la diversion de l'argent pour des écoles privées ou toutes autres sortes d'écoles. Il serait une cause de troubles.

Le sénateur Landry soutient que l'ancien bill ne priverait pas les écoles séparées de secours.

L'amendement du sénateur Loughheed est déclaré rejeté.

Le bill est rapporté au comité et reste pour troisième lecture.

TRIBUNE LIBRE

Québec, 15 juillet 1908.

M. le Rédacteur,

Permettez-moi de me servir de votre "Tribune Libre" pour adresser une petite suggestion aux membres du Comité des fêtes du IIIe Centenaire, au sujet du parcours de la procession. Il est dit, d'après les journaux; que la procession, après avoir parcouru les principales rues de la Haute-Ville et du Faubourg St-Jean, doit descendre par la côte d'Abraham (St-Georges) puis la rue de la Couronne etc. Au lieu de lui faire descendre la rue de la Couronne, pourquoi ne pas lui faire suivre le côté opposé de la rue St-Vallier, puis la rue Du Pont et la rue St-Joseph pour reprendre ensuite l'itinéraire tel que mentionné dans le programme.

Autrement St-Roch ne verra cette procession que d'un oeil, espérans toutefois que ce soit d'un bon, car il est à remarquer que nous ne le cédon en rien aux autres parties de la ville, surtout lorsqu'il s'agit de fêter ou tous doivent donner la main pour en assurer le succès. Si mon idée, qui n'est pas celle des autres, est prise en bonne part; soyez assurés MM. les membres du Comité, que les citoyens des rues St-Vallier, Du Pont, St-Joseph, sauront, faire leur devoir et apprécier le bon vouloir des membres du comité des fêtes.

Espérant que vous publierez ces quelques lignes, veuillez accepter, M. le Rédacteur, mes meilleurs remerciements.

"UN JEUNE"

DE COMPOSITION

De substances d'origines végétales, les GRAINS DE SANTE DE BEGUIN ne fatiguent aucun organe, toute personne peut les prendre sans aucun inconvénient. Les malades éprouveront un soulagement immédiat en les employant dans les maladies du foie, et la guérison viendra ensuite en continuant l'usage.

VARIÉTÉS

STATISTIQUE JUIVE

Il résulte d'une statistique officielle de l'annuaire "The Jewish Year Book" que le nombre des Israélites disséminés sur le globe atteint environ 11,081,000 individus. Sur ce nombre, l'Europe en compte 8,748,000; l'Amérique, 1,556,000; l'Afrique, 354,000; l'Asie, 242,000; l'Australie, 17,000.

En Europe, les Israélites se répartissent ainsi: 5,100,000 en Russie, 2,100,000 en Autriche-Hongrie, 600,000 en Allemagne, 400,000 dans les Balkans, 105,000 en Belgique et en Hollande, 80,000 en France, 40,000 en Italie.

LA CHAMBRE DE L'AIGLON

M. Alexandre Hepp, qui revient de Constantinople, de Sofia et de Belgrade, a eu la curiosité, lors de son passage à Vienne, d'aller visiter, au château de Schoenbrunn, les appartements du duc de Reichstadt. Il en a décrit de la façon que voici, la chambre de l'Aiglon:

L'allée gauche. Derrière. Presque à l'angle. Une grande cheminée carrée, avec deux hautes fenêtres. Mais de ces fenêtres on n'aperçoit guère ce que le parc aurait de grâce. Sans doute, c'est été trop de joie encore. Elles donnaient sur une sorte de bas-fond étouffant. C'est à un paysage qui lui fermait toute la vie, qu'on a condamné le roi de Rome; contre ces vitres, longuement désespérées, se sont crispées ses mains frêles, se sont appuyées sur son front pâle.

Les meubles sont restés. Un velours vert, maintenant passé, jaune par endroit et gerçé comme une feuille morte. Dans ce fauteuil, tout de forme semble faire pressentir déjà ce qui lui fut si cher au temps de Louis-Philippe, il a rêvé, soudain il a vu peut-être Flambeau, il a voulu, puis il est retombé, tandis qu'une larme roulait sur sa tunique blanche. A cette table de travail, placée en un coin, aujourd'hui lamentablement nue, il a rêvé dans un éblouissement les plans d'Austerlitz, d'Éna, de Wagram, et écrit à M. de Metternich.

Et là-bas, contre le mur, sous d'immenses Gobelins qui ne veulent montrer à ce fils d'épée que de mythologiques idylles ou la gloire de Flore et de Pomone, — son petit lit.

Un lit d'acajou sombre aux colonnettes de cuivre, mince, étroit et court. C'est là que tout fut consommé, dans le plus navrant des soupers. C'est là que Blicher l'emporta plus sûrement que sur le champ de bataille. C'est là que, lors de sa dernière visite, l'empereur Guillaume II a été heureux de coucher.

VEUVES SUISSES

Il paraît que les veuves font prime en Suisse. On ne veut, on ne demande qu'elles, et les jeunes filles se plaignent. La majorité des veuves se remariant après moins de trois ans de veuvage.

D'autre part, il paraît que les Suisses préfèrent prendre des femmes plus âgées qu'eux. On cite 8,620 cas où les maris ont dix ans de moins que leurs femmes et 2,352 cas où la différence est de seize ans en faveur des maris. Trois jeunes gens de dix-neuf ans ont même à l'autel des fiancées de quarante-neuf, cinquante et un et cinquante-deux ans, respectivement.

Mais ce record appartient à un Bernois âgé de vingt-huit ans qui a épousé une veuve de quatre-vingt-deux ans. Est-il nécessaire d'ajouter que cette veuve était abondamment pourvue, non seulement d'années, mais des biens de la fortune?

enfin, un petit terrain à lui appartenant auprès de la Sénechaussée.

30 octobre.—Mgr de Saint-Vallier fait conduire à l'Hôpital-Général les pauvres qu'il entretient dans la maison de la Providence à Québec. Quelques voitures portent les plus infirmes; les autres marchent en ordre sous la conduite de la sœur Ursule, et d'une pieuse femme du nom de Marie Pelletier, venue du sieur Denis Jean.

—Les Soeurs de la Congrégation Notre-Dame, considérant que les Ursulines suffisent amplement à donner l'instruction aux enfants de la Haute-Ville, vont s'établir à la basse-ville, dans la maison de M. Hazeur, à la "plateforme" qui servait de magasin.

12 novembre.—Le gouverneur Frontenac et l'intendant Champigny concèdent aux Récollets une augmentation de terrain dans la rue Saint-Louis dont il leur est permis de bâtir leur couvent et église. Cette concession comprend dix-sept pieds et demi de terrain à l'entrée et au delà de la rue Saint-Louis. A prendre du poteau qui fait le coin de leur clôture d'emplacement donné par la demoiselle Deneys pour l'usage de leur couvent, dont sera tiré d'un endroit l'autre une ligne droite pour dresser la dite rue, sur laquelle ils se bâtiront et élèveront, laquelle ligne a de long vingt et six toises quatre pieds six pouces ou environ de terre en superficie.

—Un Iroquois est brûlé vif à Québec par ordre de M. de Frontenac. Le gouverneur veut ainsi intimider les féroces Iroquois par un exemple rigoureux. Pareille exécution ne s'est pas encore vue à Québec et la population a supplié le gouverneur de lui épargner un tel spectacle. Mais celui-ci ne s'est pas laissé fléchir. A l'heure voulue, des jeunes Hurons de Lorette viennent prendre notre Iroquois et l'amènent sur le Cap aux Diamants, où ils ont d'abord fait un grand amas de bois. Pendant les horribles tourments qu'on lui fait subir, l'enfant des bois ne cesse de chanter et de murmurer ses hurlements. On lui tient plus d'un quart d'heure la plante des pieds devant deux grosses pierres rougies; on lui fume le bout des doigts avec des pipes allumées; on lui coupe les jointures les unes après les autres; on lui tord les nerfs des jambes et des bras avec une petite verge de fer, etc., etc. Pour comble de cruauté, les Hurons lui découvrent le crâne, et ils y auraient fait tomber peu à peu du sable brûlant, si un de leurs frères, gagné et peut-être payé par madame Bochart de Champigny, épouse de l'intendant, ne lui eût déchargé sur la tête un grand coup de massue. Le supplice du pauvre Iroquois dure plus de trois heures.

—Une maintenance du roi est créée à Québec et François Prévost, major de la ville, en est le premier titulaire.

1603

9 janvier.—Les religieuses hospitalières de l'Hôtel-Dieu s'engagent, par acte capitulaire, à fournir à Mgr de Saint-Vallier quatre religieuses

100e CENTENAIRE
— DE LA —
Fondation de Québec

Un train spécial partira de Québec à 11.00 p. m. tous les jours du 21 au 31 juillet inclusivement pour la gare Windsor, arrêtant à Trois-Rivières seulement.

Ce train se composera de deux classes et d'un compartiment de première classe. Un autre train spécial partira de Québec à 12.30 p. m. tous les jours excepté le dimanche du 22 juillet (minuit 21 juillet) jusqu'au 31, samedi.

Les chars seront prêts à recevoir les passagers à 10.30 p. m.

Pour réserver vos lits, etc., adressez-vous à 30 rue St-Jean au Chateau Frontenac et à la gare du Palais.

NOS TÉLÉPHONES

Administration . . . 3131
Direction 3132
Rédaction 3105

A VENDRE

A VENDRE OU A LOUER.—Un moulin à farine, avec moulage de pierre et chapon; un moulin à scies, avec rabotage et machine à barder, au bon ordre, avantageusement situé, à St-Pierre-les-Beccages, près du chemin de fer Q. M. et Southern. Vente prompte, conditions libérales. S'adresser à J. O. TOUSSAINT, Québec, ou St-Sophie de Lévis, P. Q. 153-1m.

A VENDRE.—Etablissement industriel pour construction spécialement de "machines à battre". Comprend outillage à main, machines-outils, tour à fer, tour à bois, raboteuse ("planer"), dégauchisseuse ("circulars"), scies circulaires, scies à ruban, etc., ainsi que modèles. Maison à vent, "roue mobile", avec terrain, maison et aménagement, à proximité de l'église et de la station du Québec-Central. En bloc ou séparément. A bonnes conditions. S'adresser à Félix Leclerc, Sainte-Hélène, Co. Dorchester. 23-1m

A VENDRE.—A St-Louis de Pintendre, comté de Lévis, un lot de deux cents arpents de superficie d'une partie de terre à bois avec quelques pièces de terre faite et une grange neuve, et l'autre partie prête pour la culture avec granges et hangars. Cette terre est située à 5 milles des villes de Québec et Lévis et à quelques arpents de l'église et de la gare. Les acheteurs sont priés de vouloir constater par eux-mêmes comme tout est en bon ordre. S'adresser à

Mme Vre-Fra-Xavier COITURE, St-Louis de Pintendre, Co. de Lévis. 163m-1ms

A VENDRE.—Un excellent piano Mason-Rick, à voir au No 164 rue St-Jean. 303m-0

A VENDRE.—Magnifique maison de pension à deux étages avec aménagement de première classe, située au centre de la ville de Roberval, à proximité de la gare. Le terrain a 140 pds de largeur sur 250 pds de profondeur. Aussi deux chevaux avec voitures doubles et simples, etc. Conditions faciles. S'adresser au propriétaire de l'Hôtel Lac St-Jean M. Thomas Fortin. 23-0

A LOUER.—Pour le IIIe Centenaire, plusieurs chambres, avec pension de première classe, fenêtres sur la rue St-Joseph, lumières électriques et chambre de bain, chez Mme C. Barras, No 60 rue St-Joseph. 143-0f

A LOUER.—Un logement de 10 chambres avec les commodités les plus modernes. Possession immédiate, au No 68 d'Artigny. S'adresser à N. Moisan, No 37 d'Artigny. 153-3f

LA CAISSE D'ECONOMIE DE
NOTRE-DAME DE QUEBEC
BANQUE D'ÉPARGNES

Monte-Ville (Bureau-Chef) 21 rue St-Jean, en face de la Côte de Palais
St-Roch 73 rue Saint-Joseph
St-Maurice 801, rue Saint-Vallier
St-Jean-Baptiste Coin des rues Claire-Fontaine et Saint-Jean
Basse-Ville Coin Côte la Montagne et rue Saint-Pierre
Lévis 106, rue Commerciale

Les Succursales de St-Roch, St-Sauveur et St-Jean-Baptiste sont ouvertes tous les matins et le soir, de 7 hrs à 8.30 hrs.

Intérêt accordé du jour même du dépôt et sur la balance de l'épargne.

POUR LE
TEMPS DES FÊTES

Une bonne PLUME RESERVOIR pour \$1.00 franco par la poste

LIBRAIRIE DU CLERGE
J. P. GARNEAU
Importateur et Fabricant
d'Ornements d'Eglise
6 RUE DE LA FABRIQUE
5 RUE ST-JEAN, H. VILLE

Cartes d'admission aux représentations des Pageants à vendre à la librairie A. O. Pruneau, ci-devant de la maison Pruneau & Kirouac, 60 rue St-Jean.

PRIX DES PLACES :

	\$1.00	\$1.50	\$2.00
Mardi le 21 Juillet			
Vendredi 24 "	1.50	2.00	2.50
Samedi 25 "	3.00	4.00	5.00
Lundi 27 "	1.00	1.50	2.00
Mardi 28 "	1.00	1.50	2.00

IIIe Centenaire

Nous invitons d'une manière toute spéciale, MESSIEURS LES MEMBRES DU CLERGE, à venir nous faire une visite, lors de leur passage à Québec, à l'occasion des Fêtes du IIIe Centenaire.

Nous faisons de grandes réductions sur les articles suivants: Ornaments d'Eglise, Bouquets, Luminaires, Tableaux religieux, etc., Livres de Bibliothèque, Littérature. Nous discontinuons ce genre d'affaires.

Nous offrons aussi à cette occasion, des Souvenirs du IIIe Centenaire, tels que:

Albums Souvenirs par l'abbé Dion. Album des vieilles vues de Québec. Programmes des Fêtes. Cartes postales du IIIe Centenaire. Livres Canadiens, — une Spécialité.

J. A. KIROUAC & CIE

Ancien poste PRUNEAU & KIROUAC
34, RUE DE LA FABRIQUE

TELEPHONE 833

JOSEPH BEAUDRY

PHOTOGRAPHE

MUSIQUE EN FAMILLES

PIANOS KRANE, NEWCOMBE ET DOMINION, ORGUES DOMINION

PRODUITS PHOTOGRAPHIQUES

263, RUE ST-JEAN

QUÉBEC, CANADA

Université Laval de Québec

Ecole Centrale de Préparation et d'Arpentage

Examens d'admission dans la section préparatoire, le 3 septembre prochain. Cette Section prépare aux écoles du Génie Civil, à l'étude de l'architecture et d'arpentage.

Envoi sur demande de prospectus et du programme des Cours. Pour renseignements s'adresser à M. A. Fyfe, directeur des Etudes, 22 rue du Pont, Québec. 1531-6f.

Alf. Leclerc & Cie
PHARMACIENS

Prix de Compétition sur tous les achats

VENTE STRICTEMENT AU COMPTANT

243 RUE ST-JOSEPH

ST-ROCH, QUEBEC

AVIS PUBLIC

TANNERIE A VENDRE.—Le 20 juillet courant, à 1 heure de l'après-midi, seront vendus à l'enchère, à la porte de l'église de la paroisse de Ste-Anne de la Pocatière, une tannerie, une résidence privée et une étable et dépendances, le tout construit depuis 7 à 8 mois seulement et dépendant de la succession de feu Jos. Ed. Bouchard, en son vivant, tannier. Ce sont des constructions des plus parfaites, saines, spacieuses, à deux étages, une machine à vapeur fait fonctionner la mouture à écorce, les pompes et une scie. Il y a un réservoir très profond capable de recevoir toutes les liquides. Toutes ces constructions sont complètes, tout à fait de bon goût et très spacieuses, situées près de l'église, du collège, du couvent et de la gare de l'intercolonial. La tannerie est tenue sur un bon pied depuis le décès du propriétaire (22 février 1906), c'est la seule tannerie en opération à Ste-Anne, et celle-ci a une forte clientèle.

Prière de s'adresser à M. LUC MARTIN, à Ste-Anne de la Pocatière, comté de Kamouraska, P. Q. 143-4f

NAP. BARBEAU
COUVREUR

En Cuivre, Ferblanc, Tôles galvanisées, Toiture, Ardoise, Gravier, Bardeaux, etc. Fabricant de Toiture, d'Ardoise et de Cuivre en Toile.

L'usage en Asphalte. Teint, couvreur, sans aucune sous le plus court délai.

36, RUE DU PORT, ST-ROCH, QUEBEC

Professeur L. P. Pelletier

LEÇONS PRIVÉES

Langues, Mathématiques, Comptabilité, Sténographie, etc., etc.

Préparation à tous les examens

Bureau et résidence: 72, de la Montagne

IMPORTANT

LE SPECIFIQUE DU DOCTEUR LEROY

guérit le rhumatisme.

Faites en l'essai, la première bouteille vous convaincra. Prix \$1.50.

En vente chez

J. A. PELTIER, Pharmacien

TROIS-RIVIERES, P. Q. 19 mai.—3m

EPHEMERIDES QUEBÉCOISES

(FRAGMENTS)

No 18

1600

17 novembre.—Le "Glorieux" arrive de France. Il a lui aussi cherché un abri dans la rivière Saguenay.

26 novembre.—La frégate la "Fleur de May" met à la voile pour la France. Le baron de La Hontan prend passage dans ce vaisseau, chargé par M. de Frontenac d'aller porter à la cour la nouvelle de l'insuccès des Anglais.

3 décembre.—A l'Hôtel-Dieu, mort de Jacques LeMoine de Sainte-Hélène, des suites de la blessure qu'il a reçue le 20 octobre. La fête qui prouve toute la colonie de l'insuccès de Phipps est assemblée par la porte de ce vaillant guerrier.

—Mgr de Saint-Vallier, en souvenir de la protection de Marie sur l'église du Canada, donne à l'église de la basse-ville, qu'il a commencée à bâtir, le titre de Notre-Dame-de-la-Victoire. Il en fixe la fête au dimanche le plus proche du 22 octobre, en action de grâce de la délivrance de Québec, assiégé en 1690 par les Anglais hérétiques. Il veut que ce jour-là, il y ait tous les ans à perpétuité, procession, grand'messe et sermon.

1601

29 janvier.—Sur la représentation

du procureur général du roi que lorsque des particuliers trouvent des choses naufragées et les tirent hors du fond de l'eau, ils le doivent faire savoir aux propriétaires, et s'il ne se trouve aucun qui réclame dans un délai de deux mois, ce qui a été trouvé doit être vendu. Le Conseil Souverain ordonne que lorsqu'il sera trouvé quelque chose naufragée et tirée hors du fond de



BIENVENUE A TOUS DANS LA VILLE DE CHAMPLAIN

Une bienvenue cordiale attend les milliers de visiteurs à la Vieille Capitale. Ce magasin les invite tous à se servir des différentes commodités que nous mettons à leur disposition. D'abord au rez-de-chaussée, près de l'ascenseur, ils trouveront un bureau de télégraphe d'où ils pourront envoyer des messages à leurs amis et à leurs parents leur laissant savoir des nouvelles des fêtes. Au deuxième étage, près du rayon des fourrures, ils trouveront une spacieuse salle, très fraîche et confortable, où ils pourront faire leur correspondance et se reposer. Au quatrième étage est situé notre restaurant, bien décoré d'orangers et de palmiers de l'Orient dont la vue s'harmonise bien avec les tables nombreuses couvertes de toutes sortes de choses délicieuses. Le point de vue de ce restaurant est simplement idéal. Vous contemplez de là un des plus beaux spectacles du monde entier. Les grandes fenêtres des deux côtés laissent passer un courant d'air frais. Vous pouvez à toute heure du jour vous faire servir une tasse de café, de thé, de glaces à diverses essences, ou un verre de bière de gingembre froide, de soda ou toute autre boisson de tempérance que vous désirez. A ce même étage, il y a une vitrine où vous pourrez admirer tous les souvenirs des fêtes du III^e centenaire et en acheter à des prix très raisonnables. Notre magasin est le plus beau de toute la ville et tous les visiteurs devraient se faire un point d'honneur de ne pas quitter Québec sans venir nous voir. Nos assortiments sont les plus complets que vous ayez jamais vus. Le samedi est toujours une journée d'occasions de bon marché et ce samedi ne fait pas exception à la règle générale, comme vous en jugerez par les quelques descriptions qui suivent.

MUSIQUE A BON MARCHÉ

Chansons. She Was a Grand Old Lady; I'm Afraid To Come Home In The Dark; Moonbeams And Dreams Of You; Keep On Smiling; Are you Sincere; Dearie; Down In The Old Cherry Orchard; The Girl Who Threw Me Down; Some Days When Dreams Come True; Nearh The Old Cherry Tree, Sweet Marie; Poor John; Bonnie Jean; I'm Tying The Leaves So They Won't Come Down; When The Moon Plays Peek-a-boo; Stingy Moon; votre choix..... 15c

Pour Piano: Last Kiss, valse; The Masquerade, par E. T. Paull; Silver Heels; Golden Sunset, valse; College Life, pas redoublé; American Victory, marche; Clodia, pas redoublé; Iola, pas redoublé; Yankee Tar, pas redoublé; Four Little Blackberries, schottische; Dream Girl, valse; Cherry, pas redoublé; Polly Prim; Love Land, valse; Meditation, par Morrison; Consolation, pour suite au morceau précédent; Dance of The Golden Rods; votre choix..... 15c

MATINEES ET JUPES POUR DAMES

Belles matinées de mousseline, pour dames, points 34 à 42, s'ouvrant par devant ou par le dos, manches trois-quarts, très élégantes, prix régulier 90c; bon marché de samedi... 50c

Jupes d'alpaga bleu-marin, pour dames, longueur 38 à 42, taillées à 8 lés, bien ajustées aux hanches, et retombant en plis plats, prix régulier \$5.00; bon marché de samedi... \$3.79

ROBES EN LINON BLANC POUR ENFANTS

Robes de linon blanc, pour enfants, points pour 1, 2 et 3 ans, empiècement bien garni d'insertion de dentelle, c'est un article qui a rendu ce magasin célèbre, au prix régulier 50c pièce; bon marché de samedi... 39c

Robes de linon blanc, pour enfants, points pour 1, 2 et 3 ans, empiècement à insertion de broderie, très élégantes, de valeur exceptionnelle à notre prix régulier 50c pièce; bon marché de samedi... 39c

SERVIETTES ET TOILE

A SERVIETTES A REDUCTION

250 douzaines de serviettes de toilette, en toile ouvrée, grandeur 18x33 pouces, blanc uni ourlé, bordure de même; bon marché de samedi, pièce..... 12 1/2c

500 verges de toile à rouleaux, blanchie, bords rouges, achat spécial pour la vente de ce mois; bon marché de samedi, la verge..... 4 1/2c

BELLES COUVERTURES BLANCHES

Couvertures blanches, laine, grandeur de lit double, bords roses ou bleus, ces couvertures sont mêlées d'un peu de coton; bon marché de samedi, la paire..... \$2.89

Couvertures blanches, laine, grandeur de lit simple, bords fantaisie, elles contiennent un peu de coton; bon marché de samedi, la paire..... \$1.69

BONS MARCHES DU SOUS-SOL POUR SAMEDI

Seulement 75 batteuses d'œufs, en fer blanc, grandeur 9 pouces, de bonne qualité, très utiles, prix régulier 10c pièce; bon marché de samedi..... 7c

Seulement 24 pocheuses, 3 œufs à la fois, de bonne qualité de fer blanc, de bonne valeur à notre prix régulier 35c pièce; bon marché de samedi..... 10c

TABLE D'HOTE A 50 CTS

Faites un essai de notre table d'hôte à 50c, servi à notre restaurant, de midi à 2 heures. Notre chef qui vient directement de New-York est connu pour ses aptitudes culinaires. Ceux qui ont déjà goûté à cette table d'hôte à 50c disent qu'elle vaut n'importe quel repas à \$1.00 de toute l'Amérique.

Les différents mets qu'il vous sert proclament que notre chef est un expert dans son art. A ce restaurant, 300 personnes peuvent trouver place à la fois, et nous avons pris nos précautions pour donner à manger à 6,000 personnes par jour. Notre personnel est courtois, intelligent, prompt et la cuisine ne peut être dépassée par qui que ce soit. Vous pouvez avoir une correspondance sur n'importe quelle ligne de tramways de la ville et vous rendre à la porte de notre magasin sur la rue St-Joseph. Venez samedi faire expérience de notre table d'hôte à 50c.

Un orchestre est toujours en permanence à notre restaurant et la musique qu'il exécute fait les délices de nos clients.

COMPLETS A BON MARCHÉ POUR HOMMES

Complets, 2 pièces, pour hommes, beaux lainages anglais, légers, veston à croisure simple ou double, points 36 à 44, jolis carreaux gris, prix régulier \$13.50; bon marché de samedi..... \$10.00

Seulement 50 vestons en lustré noir, pour hommes, points 34 à 40, frais et confortables pour les chaleurs, très bien faits, prix régulier \$11.50; bon marché de samedi... \$1.00

SPECIALITES AU RAYON DE LA CHAUSSURE

Bottines en cuir verni, genre Blucher, à lacets, pour dames, points 2 1/2 à 7, "goodyear welt", très fashionables, prix régulier \$3.50 la paire; bon marché de samedi..... \$2.25

Bottines en cuir verni, genre Blucher, à lacets, pour hommes, points 8 1/2 à 10, "goodyear welt", de qualité splendide, des derniers genres, prix régulier \$3.50; bon marché de samedi..... \$2.25

BAS POUR DAMES ET ENFANTS

Beaux bas de cachemire, pour enfants, points 5 1/2 à 7 1/2, de couleur noire seulement, à côtes, prix régulier 25c la paire; bon marché de samedi..... 17c

Beaux bas de cachemire, pour dames, double semelle, point 9 1/2 seulement, de qualité extra, prix régulier 45c la paire; bon marché de samedi, 4 paires pour..... 98c

SPECIALITES D'ARTICLES FANTAISIE

Belles ceintures en cuir noir, pour dames, dernier genre, boucle dorée, de grandeurs différentes, prix régulier 90c pièce; bon marché de samedi..... 59c

Cartes postales illustrées, noires et blanches, grand assortiment de vues d'intérêt pour les visiteurs; bon marché de samedi, la douzaine... 15c

VENTE DU MATIN D'ETOFFES A ROBES

Pendant quatre heures seulement, de 8 heures à midi, nous mettrons en vente du beau Llama laine, batiste de laine, étamine de laine, prix régulier 50c la verge; bon marché de samedi..... 37c

Pendant quatre heures seulement, de 8 heures à midi, nous mettrons en vente de la belle soie taffetas, 18 pouces de large, de qualité extra, prix régulier 50c la verge; bon marché de samedi..... 39c

**LA COMPAGNIE
PAQUET**
DIVISION DU DÉTAIL
157-173, RUE ST-JOSEPH
QUEBEC.

CARTES PROFESSIONNELLES

Dr J. Vaillancourt, Ex-élève des hôpitaux de Paris. Spécialiste : Maladies des Yeux, Oreilles, Nez, Gorge. Heures de consultations : 11 à 12 h. m. et de 2 à 5 p. m. Bureau du soir : 7 à 8 p. m. les lundis, mercredis et vendredis. 49 rue St-Joseph. Tél. 1471.

Amiot & Frémont, avocats. Edifice de la Banque Nationale, 75, rue St-Pierre, Québec. W. Amiot, B. S. L. L. Chs Frémont, B. A. L. L. L. Suivent les cours des districts de Beauce et Montmagny. Téléphone 1047.

Dr Odilon Leclerc, Ancien élève des hôpitaux de Paris. Consultations : de 1 à 3 h. p. m. et de 7 à 8 p. m. Spécialité : Maladies de l'estomac, de l'intestin, du cœur et du poumon. 379 rue St-Joseph. Tél. 2394.

Dr A. E. Bédard, médecin de l'Hôpital, tal du Sacré-Cœur, ex-élève des hôpitaux de Paris. Spécialité : Maladies de la gorge, des oreilles, du nez et des poulmones. (Tuberculose). Heures de consultations : 10 à 12 h. m. et 2 à 5 h. p. m. 18 rue St-Joseph. Tél. 2087.

Laverne & Taschereau, Avocats. Laverne, L. L. L. M. P. P. Alben Taschereau, L. L. L. Suivent les cours des districts de Montmagny, Beauce, Arthabaska. 81, rue St-Pierre, Québec.

Dr J. Albert Jinchereau, Ex-externe des hôpitaux de Paris, ex-élève des hôpitaux de Berlin et Vienne. Spécialité : Maladies des yeux, du nez, de la gorge et des oreilles. Consultations : 10 à 12 h. m. et 2 à 5 h. p. m. Bureau, 209 rue St-Joseph. Tél. 3061.

Dr A. Vallée, Professeur à l'Université Laval, Directeur des Laboratoires de l'Hôtel-Dieu. Spécialité : Maladies de l'estomac, de l'intestin, du cœur et du poumon. Heures de consultations : 1 à 2 h. p. m. et 7 à 8 h. p. m. 22 rue St-Anne. Tél. 1757.

Dr L. O. Gauthier, Spécialiste : Maladies des Yeux, Oreilles, Nez et Gorge. 298 rue St-François. Tél. 2101.

Dr Robert Mayrand, Médecin. Ancien élève de l'Institut Pasteur et des hôpitaux de Paris. Professeur à l'Université Laval. Spécialité : Maladies de la peau et du cuir chevelu. 59 rue St-Joseph. Tél. 1317.

Bédard, Chaloult & Prevost, Avocats. 23, rue St-Joseph, Québec, en face du Palais de Justice. J. E. Bédard, L. L. L. C. R. Ph. V. Chaloult, L. L. L. A. Prevost, L. L. L. Suivent les cours des districts de Beauce et Montmagny.

Talbot & Dienne, Architectes. Membres A. A. P. Q. 14 rue St-Joseph, St-Roch, Québec. Tél. 2421.

Joseph Barnard, avocat, 28 rue Rivière. 20 mai—30 mai

Docteur P. A. Gastonguay, Gradué de l'Université Laval, élève des hôpitaux de Paris, Berlin, Vienne et Londres. Spécialité : Maladies des femmes et des enfants. Heures de consultations : 2 à 5 p. m. et 7 à 8 p. m. Tél. 1881. 59 rue St-Joseph, Québec.

Dr J. Alex. Edge, Gradué de l'Université Laval, élève des hôpitaux de Paris et de Lille. Spécialité : Maladies de l'estomac et des poulmones. Heures : 8 à 9 h. a. m. et 2 à 4 p. m. et 7 à 8 p. m. 73 rue du Pont. Tél. 2433.

A. LEFEBRE (Grad. des Universités Laval et McGill) INGÉNIEUR CIVIL. SPÉCIALITÉ : AQUÉDUCS. 39, rue Saint-Jean, QUÉBEC. Téléphone 545

LE SPORT

LA CROSSE

Québec attend avec anxiété l'arrivée des Cornwalls au terrain du Q. A. A. samedi prochain. Notre club est en parfaite condition et fera une lutte de héros.

Voici les noms des joueurs qui combattent sous le drapeau québécois : P. Moran, A. Kennedy, A. DeBeaumont, J. Doyle, J. Power, O. Walsh, J. Malone, J. McCormick, F. Dinan, F. Webster, M. Murphy, D. Power.

LIGUE JUVENILE

Le Carillon, du Faubourg St-Jean-Baptiste, relève le défi que le Victoria, de St-Sauveur, lui a lancé par voie du "Soleil", dans le numéro de jeudi dernier.

Ils acceptent de rencontrer leurs adversaires, dimanche prochain, le 19 juillet, pour une première joute de 2 dans 3, championnat juvénile de Québec.

Signé Secrétaire-trésorier, du Carillon.

LE CROQUET

Lundi soir, le 20 juillet, il y aura une joute de 25 parties entre M. F. Bisson du club Napoléon et M. Arthur Ledou, du club Montcalm.

La joute commencera à 7 heures au club Napoléon pour se terminer au club Montcalm.

BAT AND BALL

Ce soir, à 8 h. m., dans la rue Boisée, à l'endroit ordinaire, il y aura réunion des deux clubs de Bat and Ball National I et National II. On s'y rendra en grand nombre.

Le National I jouera dimanche l'après-midi contre le St-Romuald, sur le terrain du National.

LE TIR

Le quatrième concours de la ligue des carabiniers militaires canadiens aura lieu samedi après-midi à St-Joseph de Lévis.

LES REGATES

Les régates qui auront lieu lundi prochain le 27 juillet sur le fleuve seront d'un intérêt passionnant, en raison des diverses nationalités qui s'y rencontreront. Au cours de la semaine prochaine, les régates françaises et américaines seront arrivées et l'on publiera immédiatement le programme.

La majorité des courses auront lieu entre les chaloupes des vaisseaux de guerre en rade, mais il y aura aussi quelques partis locaux qui concourront.

Course des marins. Course de quatre rameurs. Course des équipiers du Cap Blanc. La principale attraction sera une course entre les équipes des différentes flottes.

Voici les noms du comité aquatique : Major T. S. Hethington, président; W. A. Home, secrétaire; Dr S. Goudreau, J. S. Thom, J. K. Boswell, G. C. Scott.

LES COURSES

Les prochaines courses annoncées à Québec s'organisent.

Les nombreux coureurs qui sont déjà arrivés nous assurent une exhibition telle qu'il ne s'en vit jamais de semblables de par la Province entière.

Les turfistes entraînent leurs chevaux, Mardella, une jument de deux ans, à parcourir hier un quart de mille en 25 secondes.

Voici quelques-uns des coureurs les plus en renom et leurs propriétaires actuels :

Bitter Hand, M. A. F. Beathy. Frank Somers, Arthur Reinhardt. 14 trotteurs de Latonia, H. R. Walker.

Les records d'hier l'après-midi : Bitter Hand, trois quarts en 1 m. 25 s.

Frank Somers, trois quarts en 1 m. 25 s.

Wasco, un quart 25 s.

Nitilik, trois quarts en 1 m. 24 s.

SPORT NAVAL ET MILITAIRE

On exécutera un joli programme d'amusements au Q. A. A. mardi prochain, le 21 juillet. L'exhibition commencera à 2 h. m. pour se terminer à 5 h. m. afin de laisser ample temps d'aller aux représentations historiques.

Il y aura deux représentations de gymnastique, de 20 minutes chacune, par les cadets du collège militaire royal.

De plus on assistera à des amusements donnés par les cadets et les marins en visite à Québec : course en brouette, tournoi en sacs, course sur des échasses, etc., etc.

Ces amusements auront lieu mardi et mercredi.

Les prix d'admission seront mardi l'après-midi de 25 et 50 cts; et d'autre temps, 50 cts et \$1.00.

LE CRICKET

Le parti local, le Québec C. C. dans sa joute contre le R. C. R. a remporté un nouveau succès.

La lutte fut très ardue et de part et d'autre le score monta lentement. Le Québec a compté 58 points.

Les plus heureux furent MM. H. B. Price, 18, Rea, 11, D. Carruthers, 10.

Score général : Q. C. C., 58 points. R. C. R., 41 points.

BASE-BALL

Les Joues d'hier relèvent le courage des Jersey City qui réussissent, non sans peine, à blanchir les Baltimore.

Dans la ligue de l'Est :

A Jersey City : 6; Jersey City, 1.

A Rochester : 7; Rochester, 11.

A Providence : 5; Newark, 3.

A Buffalo : 4; Montréal, 6.

A Buffalo : 4; Montréal, 6.

Deuxième joute.

Dans la ligue Américaine :

A Washington : — R. H. E.

Washington, 103100020x—6 7 1

Cleveland, 100000010—1 5 1

A Boston : — R. H. E.

Chicago, 1000200000—2 8 0

Boston, 1000000000—0 4 0

A Philadelphie : — R. H. E.

Detroit, 1000110010—3 8 2

Philadelphie, 10001110x—5 11 0

A New-York : — R. H. E.

St-Louis, 1000000001—1 7 3

New-York, 100071000x—10 13 1

Dans la ligue Nationale :

A Pittsburg : — R. H. E.

Pittsburg, 10001121x—6 11 4

Boston, 1001001000—2 6 0

A Chicago : — R. H. E.

Chicago, 100000000102—3 7 3

New-York, 10007000x—4 8 1

A St-Louis : — R. H. E.

St-Louis, 10000000103—4 10 3

Philadelphie, 1001000011—7 10 0

A Cincinnati : — R. H. E.

Cincinnati, 1010100110—4 13 6

Brooklyn, 10004000040—8 6 0

LES JEUX OLYMPIQUES

Londres, 16.—Les Américains ont en les honneurs de la journée dans le lancement du disque, style libre, et du boulet de 56 livres.

Les premiers furent : Martin J. Sheridan, du club athlétique irlandais-américain, qui gagna avec 134 pieds; et R. Rose, du parti olympique de San Francisco.

Dans le concours de natation, 400

mètres, les Etats-Unis décrochèrent le premier prix à la troisième et dernière épreuve. Taylor vainquit Beaurepaire, le nageur australien.

La course finale en bicyclette fut un fiasco, et les juges la déclarèrent nulle parce qu'elle n'avait pas été faite dans le temps alloué.

L'Italie a gagné sa première médaille d'or dans le concours gymnastique.

LA NATATION

La meilleure nageuse du monde, Mlle Annette Kellerman, australienne de naissance, et actuellement à Winderland (Niagara), nagera dans une couple de semaines d'ici 12 milles de longueur.

Elle partira du pont Charles-Lestown et se rendra au phare Boston Light. Il y a sur le parcours plusieurs obstacles à vaincre et le courant y est rapide. C'est une tâche que plusieurs nageurs ont déjà tenté d'accomplir mais sans succès y parvenir.

Le dernier exploit nautique a été fait à Londres, le 13 du mois courant, par Haltein. Il est parti de Blackwall, s'est rendu à Gravesend et en est revenu, couvrant une distance de plus de 7 milles en 13 h. 17 min., et terminant ainsi brillamment un raid de 50 milles.

Les prix d'admission seront mardi l'après-midi de 25 et 50 cts; et d'autre temps, 50 cts et \$1.00.

NOUVELLES MARITIMES

LIGNE ALLAN

Le Corsican, capitaine Outram, est arrivé ce matin de Liverpool et est amarré au quai de la compagnie.

L'Herbert, capitaine Innis est arrivé de Londres ce matin avec une cargaison générale. Il a accosté au quai de la compagnie.

LIGNE DONALDSON

L'Athena, capitaine McNeill est arrivé de Montréal à 3 heures hier après-midi et a continué sa route vers Glasgow.

Le Manchester Importer, capitaine Haworth est parti de Montréal hier après-midi après avoir embarqué de la cargaison.

LIGNE DE LA RIVE NORD

Le King Edward, capitaine Vézina, est arrivé de la côte nord hier après-midi, il mouille au quai de la Pointe à Carcy.

CIE DE VAPEURS QUEBEC

Le Bermudian, est arrivé aux Bermudes hier venant de New-York.

IL ARRIVE

Le charbonnier Portsmouth que la flotte anglaise traînait avec elle et qui s'était échoué au cap Chatte a été refoulé hier matin. Le Lord Strathcona est en train de le remorquer ici.

UN DE PLUS

Un nouveau croiseur est venu s'ajouter à l'escadre qui mouille devant Québec : c'est le Venus, qui était resté pour prêter secours au Portsmouth, échoué près du cap Chatte.

Le renforcement du charbonnier a permis au croiseur de rejoindre le gros de l'escadre.

DIVERS

Le Stanley, capitaine Brown, est arrivé de Charlottetown hier après-midi. Il est parti pour Montréal ce matin.

Le remorqueur Virginia est arrivé de Sorel hier avec une barge et deux "scows" qu'il a mouillé dans le bassin Louise.

Le Catalone, capitaine Glover, est arrivé hier de Montréal et a continué sa route vers Sydney.

Le yacht Wacouta est revenu d'en bas hier, et a jeté l'ancre au large.

Le Bellona, capitaine Cunningham est arrivé hier de Montréal et est entré dans le bassin Louise pour compléter sa cargaison.

Le Calrindon, capitaine Bond, est arrivé à Rigo de Londres hier soir. Il a anarré au hangar Reford, bassin Louise.

MAREE HAUTE A QUEBEC

Juliet A.M. P.M.
Vendredi, 17 8.17 8.56
Samedi, 18 9.11 9.52
Dimanche, 19 10.11 10.53

PHASES DE LA LUNE

Nouvelle lune, lundi, 13, à 4.45 p. m. Dernier Quartier lundi, 20, à 7.02 a. m.

Courrier d'Ottawa

Ottawa, 15.—Service spécial.—Une députation importante, ayant à sa tête M. l'abbé Forget, curé d'Embrun, est partie d'Ottawa, hier soir, pour Toronto. Le but des délégués est d'obtenir du ministère de l'Éducation que certains changements soient faits dans les règlements qui concernent les cours spéciaux que devront bientôt suivre les instituteurs des écoles séparées de la province d'Ontario.

—Les officiers de l'Association de tir du Canada sont à faire les derniers préparatifs pour les grands concours annuels qui commenceront le 20 août pour se terminer le 4 septembre prochain. Le programme vient d'être publié; il contient la liste des prix et plusieurs informations importantes. Dix nouvelles cibles ont ajoutées et la ville a fait installer un système d'aqueduc muni des améliorations les plus modernes.

—Roméo Vanasse, un jeune homme âgé de 18 ans, et demeurant rue Langevin, Clarkstown, a succombé hier au typhus, après avoir enduré d'horribles souffrances. Cette maladie s'est développée à la suite d'un accident survenu la semaine dernière.

—Le congrès général de l'Association des Métiers et du Travail aura lieu le 21 septembre à Halifax. Telle est la principale nouvelle contenue dans la circulaire que vient d'émettre le secrétaire-trésorier de cette société, M. P. M. Draper.

—Un comité spécial, composé du maître Thibault, des échevins Fontaine, Dupuis, Archambault et Gravelle, a été chargé de faire les démarches nécessaires auprès de la compagnie Bell pour obtenir le passage sous terre des fils de téléphone. C'est l'intention du Conseil de Ville d'adresser la même requête aux compagnies électriques.

—Un comité spécial, composé du maître Thibault, des échevins Fontaine, Dupuis, Archambault et Gravelle, a été chargé de faire les démarches nécessaires auprès de la compagnie Bell pour obtenir le passage sous terre des fils de téléphone. C'est l'intention du Conseil de Ville d'adresser la même requête aux compagnies électriques.

—Un comité spécial, composé du maître Thibault, des échevins Fontaine, Dupuis, Archambault et Gravelle, a été chargé de faire les démarches nécessaires auprès de la compagnie Bell pour obtenir le passage sous terre des fils de téléphone. C'est l'intention du Conseil de Ville d'adresser la même requête aux compagnies électriques.

—Un comité spécial, composé du maître Thibault, des échevins Fontaine, Dupuis, Archambault et Gravelle, a été chargé de faire les démarches nécessaires auprès de la compagnie Bell pour obtenir le passage sous terre des fils de téléphone. C'est l'intention du Conseil de Ville d'adresser la même requête aux compagnies électriques.

—Un comité spécial, composé du maître Thibault, des échevins Fontaine, Dupuis, Archambault et Gravelle, a été chargé de faire les démarches nécessaires auprès de la compagnie Bell pour obtenir le passage sous terre des fils de téléphone. C'est l'intention du Conseil de Ville d'adresser la même requête aux compagnies électriques.

—Un comité spécial, composé du maître Thibault, des échevins Fontaine, Dupuis, Archambault et Gravelle, a été chargé de faire les démarches nécessaires auprès de la compagnie Bell pour obtenir le passage sous terre des fils de téléphone. C'est l'intention du Conseil de Ville d'adresser la même requête aux compagnies électriques.

—Un comité spécial, composé du maître Thibault, des échevins Fontaine, Dupuis, Archambault et Gravelle, a été chargé de faire les démarches nécessaires auprès de la compagnie Bell pour obtenir le passage sous terre des fils de téléphone. C'est l'intention du Conseil de Ville d'adresser la même requête aux compagnies électriques.

—Un comité spécial, composé du maître Thibault, des échevins Fontaine, Dupuis, Archambault et Gravelle, a été chargé de faire les démarches nécessaires auprès de la compagnie Bell pour obtenir le passage sous terre des fils de téléphone. C'est l'intention du Conseil de Ville d'adresser la même requête aux compagnies électriques.

—Un comité spécial, composé du maître Thibault, des échevins Fontaine, Dupuis, Archambault et Gravelle, a été chargé de faire les démarches nécessaires auprès de la compagnie Bell pour obtenir le passage sous terre des fils de téléphone. C'est l'intention du Conseil de Ville d'adresser la même requête aux compagnies électriques.

—Un comité spécial, composé du maître Thibault, des échevins Fontaine, Dupuis, Archambault et Gravelle, a été chargé de faire les démarches nécessaires auprès de la compagnie Bell pour obtenir le passage sous terre des fils de téléphone. C'est l'intention du Conseil de Ville d'adresser la même requête aux compagnies électriques.

—Un comité spécial, composé du maître Thibault, des échevins Fontaine, Dupuis, Archambault et Gravelle, a été chargé de faire les démarches nécessaires auprès de la compagnie Bell pour obtenir le passage sous terre des fils de téléphone. C'est l'intention du Conseil de Ville d'adresser la même requête aux compagnies électriques.

—Un comité spécial, composé du maître Thibault, des échevins Fontaine, Dupuis, Archambault et Gravelle, a été chargé de faire les démarches nécessaires auprès de la compagnie Bell pour obtenir le passage sous terre des fils de téléphone. C'est l'intention du Conseil de Ville d'adresser la même requête aux compagnies électriques.

—Un comité spécial, composé du maître Thibault, des échevins Fontaine, Dupuis, Archambault et Gravelle, a été chargé de faire les démarches nécessaires auprès de la compagnie Bell pour obtenir le passage sous terre des fils de téléphone. C'est l'intention du Conseil de Ville d'adresser la même requête aux compagnies électriques.

—Un comité spécial, composé du maître Thibault, des échevins Fontaine, Dupuis, Archambault et Gravelle, a été chargé de faire les démarches nécessaires auprès de la compagnie Bell pour obtenir le passage sous terre des fils de téléphone. C'est l'intention du Conseil de Ville d'adresser la même requête aux compagnies électriques.

—Un comité spécial, composé du maître Thibault, des échevins Fontaine, Dupuis, Archambault et Gravelle, a été chargé de faire les démarches nécessaires auprès de la compagnie Bell pour obtenir le passage sous terre des fils de téléphone. C'est l'intention du Conseil de Ville d'adresser la même requête aux compagnies électriques.

—Un comité spécial, composé du maître Thibault, des échevins Fontaine, Dupuis, Archambault et Gravelle, a été chargé de faire les démarches nécessaires auprès de la compagnie Bell pour obtenir le passage sous terre des fils de téléphone. C'est l'intention du Conseil de Ville d'adresser la même requête aux compagnies électriques.

—Un comité spécial, composé du maître Thibault, des échevins Fontaine, Dupuis, Archambault et Gravelle, a été chargé de faire les démarches nécessaires auprès de la compagnie Bell pour obtenir le passage sous terre des fils de téléphone. C'est l'intention du Conseil de Ville d'adresser la même requête aux compagnies électriques.

—Un comité spécial, composé du maître Thibault, des échevins Fontaine, Dupuis, Archambault et Gravelle, a été chargé de faire les démarches nécessaires auprès de la compagnie Bell pour obtenir le passage sous terre des fils de téléphone. C'est l'intention du Conseil de Ville d'adresser la même requête aux compagnies électriques.

—Un comité spécial, composé du maître Thibault, des échevins Fontaine, Dupuis, Archambault et Gravelle, a été chargé de faire les démarches nécessaires auprès de la compagnie Bell pour obtenir le passage sous terre des fils de téléphone. C'est l'intention du Conseil de Ville d'adresser la même requête aux compagnies électriques.

—Un comité spécial, composé du maître Thibault, des échevins Fontaine, Dupuis, Archambault et Gravelle, a été chargé de faire les démarches nécessaires auprès de la compagnie Bell pour obtenir le passage sous terre des fils de téléphone. C'est l'intention du Conseil de Ville d'adresser la même requête aux compagnies électriques.

—Un comité spécial, composé du maître Thibault, des échevins Fontaine, Dupuis, Archambault et Gravelle, a été chargé de faire les démarches nécessaires auprès de la compagnie Bell pour obtenir le passage sous terre des fils de téléphone. C'est l'intention du Conseil de Ville d'adresser la même requête aux compagnies électriques.

—Un comité spécial, composé du maître Thibault, des échevins Fontaine, Dupuis, Archambault et Gravelle, a été chargé de faire les démarches nécessaires auprès de la compagnie Bell pour obtenir le passage sous terre des fils de téléphone. C'est l'intention du Conseil de Ville d'adresser la même requête aux compagnies électriques.

—Un comité spécial, composé du maître Thibault, des échevins Fontaine, Dupuis, Archambault et Gravelle, a été chargé de faire les démarches nécessaires auprès de la compagnie Bell pour obtenir le passage sous terre des fils de téléphone. C'est l'intention du Conseil de Ville d'adresser la même requête aux compagnies électriques.

—Un comité spécial, composé du maître Thibault, des échevins Fontaine, Dupuis, Archambault et Gravelle, a été chargé de faire les démarches nécessaires auprès de la compagnie Bell pour obtenir le passage sous terre des fils de téléphone. C'est l'intention du Conseil de Ville d'adresser la même requête aux compagnies électriques.

—Un comité spécial, composé du maître Thibault, des échevins Fontaine, Dupuis, Archambault et Gravelle, a été chargé de faire les démarches nécessaires auprès de la compagnie Bell pour obtenir le passage sous terre des fils de téléphone. C'est l'intention du Conseil de Ville d'adresser la même requête aux compagnies électriques.

—Un comité spécial, composé du maître Thibault, des échevins Fontaine, Dupuis, Archambault et Gravelle, a été chargé de faire les démarches nécessaires auprès de la compagnie Bell pour obtenir le passage sous terre des fils de téléphone. C'est l'intention du Conseil de Ville d'adresser la même requête aux compagnies électriques.

—Un comité spécial, composé du maître Thibault, des échevins Fontaine, Dupuis, Archambault et Gravelle, a été chargé de faire les démarches nécessaires auprès de la compagnie Bell pour obtenir le passage sous terre des fils de téléphone. C'est l'intention du Conseil de Ville d'adresser la même requête aux compagnies électriques.

—Un comité spécial, composé du maître Thibault, des échevins Fontaine, Dupuis, Archambault et Gravelle, a été chargé de faire les démarches nécessaires auprès de la compagnie Bell pour obtenir le passage sous terre des fils de téléphone. C'est l'intention du Conseil de Ville d'adresser la même requête aux compagnies électriques.

—Un comité spécial, composé du maître Thibault, des échevins Fontaine, Dupuis, Archambault et Gravelle, a été chargé de faire les démarches nécessaires auprès de la compagnie Bell pour obtenir le passage sous terre des fils de téléphone. C'est l'intention du Conseil de Ville d'adresser la même requête aux compagnies électriques.

SOMMAIRE

1ère PAGE.—Le projet de loi électoral. — Spectacles historiques. — Congrès municipal. — Le succès obtenu aux spectacles historiques. — Dépêches télégraphiques. — Les Juifs à Montréal: Léon Trépanier.

2e PAGE.—Nouvelles de la ville et des faubourgs. — A Lévis. — Les feux de forêts. — Bandit précoce.

3e PAGE.—Courrier de la province.

4e PAGE.—Un bout d'oreille: Jules Dorion. — Roberts et Norfolk: Omer Héroux. — Le IIIe Centenaire et les fondateurs de Québec: l'abbé Couillard. — A Lourdes.

5e PAGE.—Parlement fédéral. — Ephémérides: P. G. R. — Variétés.

6e PAGE.—Maison Paquet.

7e PAGE.—Le sport. — Nouvelles maritimes. — Courrier d'Ottawa.

8e PAGE.—Le succès obtenu. — Visiteurs distingués. — Un peu de fraîcheur. — Rapports et faits divers.

LES SAINTS
DEMAIN

SAINT CAMILLE, de Lilles, fondateur de l'Ordre des Clercs réguliers pour le service des malades au XVIe siècle.

BULLETIN METEOROLOGIQUE
OBSERVATOIRE DE TORONTO

Pronostics des prochaines 24 heures: Aujourd'hui, beau et modérément chaud. Demain, vent d'ouest, temps clair et modérément chaud.

HARO SUR LE BŒUF

Le cheval de Champlain est devenu taureau, mais bien que ce dernier prenne le mors aux dents comme un pur sang arabe, l'effet d'ensemble n'est guère point.

Au point de vue esthétique on devrait supprimer cet animal disgracieux qui fait trainer par la nez pour l'empêcher de se ruier sur tout ce qu'il y a de rouge dans le voisinage. Il ne faut pas que les spectacles historiques tournent en corral, que diable, et nous voyons là les seigneurs de la cour de Henri IV obligés de se transformer en picadors.

Le renvoi au passage du coursier cornu permettrait d'ailleurs de se conformer à la vérité historique. A cette époque les habitants du pays en connaissaient les bovidés que de mémoire.

En effet, Madame de Champlain partie de France le 8 mai 1620, arrivait à Tadoussac le 7 juillet suivant et à Québec quelques jours plus tard. Et lors de son départ, le 15 août 1624, le premier bœuf, né au pays l'année précédente, était encore dans un âge trop tendre pour traîner une charrette chargée du gouverneur et de son épouse dans l'étroit sentier qui servait de communication entre la haute et la basse ville.

Ce ne fut que plusieurs années plus tard qu'une ordonnance du Conseil Souverain fit élargir le sentier d'une manière suffisante pour y permettre le passage d'une voiture.

Du reste, ce que nous connaissons du caractère de Champlain nous permet de penser qu'il aurait modérément goûté cette promenade à la roi fainéant; et le courage que l'histoire prête à son épouse porte à croire qu'elle dut gravir d'un pied alerte le sentier de la Montagne.

Mais si la galanterie des membres du comité s'offense d'un pareil effort imposé à la femme d'un gouverneur, leurs bonnes intentions pourraient se traduire d'une manière plus plausible et en même temps plus gracieuse.

Les chaises à porteurs étaient alors en vogue dans la mère patrie. Les élégantes de Québec n'en faisaient peut-être pas usage, mais on pourrait supposer, sans offenser la vraisemblance historique, qu'en improvisant une séance tenante pour Madame de Champlain, la toute gracieuse Madame de Champlain portée par deux robustes marins, le gouverneur cheminant à côté d'elle et le malencontreux taureau renvoyé dans l'étable d'où on n'aurait jamais dû le faire sortir, cela rencontrerait les goûts de tout le monde.

UNE LETTRE DE M. VUILLIOT

L'Action Sociale publiera demain une lettre parisiennaise de M. François Vuilliot, directeur de l'Univers.

Un dernier appel aux jeunes gens
de Saint-Sauveur et de Saint-Malo

Tous les jeunes gens de Saint-Sauveur et de Saint-Malo sont priés de ne pas oublier que le ralliement se fera sur la place St-Pierre à une heure précise.

Ceux qui n'ont pas encore donné leur nom pourront le donner sur la place St-Pierre.

Le Comité d'organisation de St-Sauveur.

CE SOIR

Bourse du Travail: Union protectrice des cordonniers-monteurs. — Union nationale des ferblantiers, plombiers et chaudronniers.

LE SUCCES
OBTENU

M. Lascelles se déclare satisfait et remercie les figurants

M. Lascelles désire exprimer sa sincère gratitude à toutes les dames et messieurs qui si loyalement, si bravement, si patriotiquement ont fait leur part dans la représentation d'hier soir. Sauf quelques omissions, quelques erreurs qui inévitablement accompagnent toujours à son début une répétition de ce genre, l'ensemble a été réussi; un peu plus tard quand les personnages seront bien à l'aise dans leurs costumes nouveaux, que les scènes se succéderont aisément sans interruption, que les acteurs seront bien familiarisés avec leurs rôles respectifs, que les spectateurs dans l'amphithéâtre seront moins bruyants, comme nous le verrons dans la prochaine répétition, nous sommes assurés que le succès de ces scènes historiques sera un de ceux dont Québec pourra s'enorgueillir à juste titre.

Considérant la grandeur de ce drame, le plus grand qui ait jamais été donné dans le nouveau monde, considérant le peu de temps que nous pûmes allouer à sa préparation et aussi les difficultés innombrables qu'ils avaient à surmonter, les acteurs peuvent être fiers de leur succès d'hier.

Les sacrifices n'ont pas été épargnés pour préparer ces scènes glorieuses de l'épopée canadienne et la patience, maintes fois mise à l'épreuve, est toujours sortie victorieuse.

Pour cette raison M. Lascelles espère et ne peut douter que tous les citoyens reconnaîtront le grand mérite des pageants et leur seront reconnaissants.

M. Lascelles espère qu'en procédant par élimination il diminuera la longueur des représentations suivantes.

Comme quelques-unes des scènes d'hier soir furent en quelque mesure incommodes par l'auditoire et les acteurs se pressant dans l'amphithéâtre, grâce à la vente nécessaire des billets, on parera à ce malaise ce soir.

Un millier de sièges dans le grand estrade ont été réservés aux acteurs par leur comité et les places leur ont été distribuées.

Le maître des pageants est aussi extrêmement ennuyé de ce que les armées de Wolfe et de Montcalm, à cause d'erreur paraissent beaucoup trop tôt. Que les troupes soient assemblées à leur place sur les Plaines à 7.15 heures ce soir et ce sera suffisamment à bonne heure.

Tous ceux qui prennent part à la parade et qui désirent assister aux autres représentations pourront prendre un siège dans l'amphithéâtre.

Chaque groupe doit entrer par la porte indiquée afin de ne pas troubler les scènes.

Toutes les personnes qui avaient des billets pour assister à la représentation d'hier soir, seront admis avec ces billets à la représentation de ce soir.

Il est aussi désirable qu'une autre représentation soit donnée, lundi soir au bénéfice des citoyens de Québec.

M. Lascelles demande à tous les directeurs des scènes d'avoir l'amabilité de se rencontrer sur les Plaines entre 11 heures a. m. et 1 heure p. m., aujourd'hui.

LA VENTE DES BILLETS

On ne s'attendait, évidemment, pas à recevoir autant de monde, hier soir, et c'est ce qui explique, peut-être, la fermeture entée de 4 guichets destinés à la vente des billets. On est certain, qu'à l'avenir, les 6 bureaux seront ouvertes, et que les choses allant rondement, il y aura moins d'embouteillage et moins de bousculade.

AU PALAIS

Un individu de St-Romuald, arrêté pour avoir fait du désordre, lors de la bénédiction du "Don-de-Dieu", il y a quelques jours, a réglé l'affaire en présentant des excuses complètes à M. l'abbé Richard, curé de St-Romuald, et en payant tous les frais causés par son arrestation, soit une dizaine de piastres.

LES MARINS DE MONTCAIRM

Tous les spectateurs hier aux représentations historiques ont admiré l'allure martiale, la précision de mouvements des marins de l'Amiral Vauquelin aux ordres de Montcalm. Ces jeunes gens sont membres du Loyola. Nous sommes heureux de les féliciter.

LONGBOAT BLESSE

Montréal, 17.—De notre bureau.—Cablegramme de Londres dit que Longboat a été blessé au cours d'un accident de voiture. Il a dû retarder d'une semaine l'entraînement pour course de Marathon.

CHRISTOPHE COLOMB

Au Manège

Ce soir, vendredi, avant-dernière répétition de Christophe Colomb. Toutes les personnes qui prennent part aux concerts sont priées de se rendre au manège militaire pour huit heures.

VISITEURS
DISTINGUES

Arrivée de Lord Roberts et de ses compagnons de voyage

Le feld-marschal Lord Roberts, le premier soldat de l'empire britannique, le Duc de Norfolk, le plus élevé des catholiques d'Angleterre, Lady Aileen Mary Roberts, le lieutenant-général Sir Reginald Pole Carew et Lady Pole Carew et nombre de personnes distinguées sont arrivés hier soir à bord de l'Empress of Ireland. Le feld-marschal est débarqué ce matin au quai d'Ursin où des chaloupes à vapeur des vaisseaux de guerre vinrent le conduire. La fanfare de l'Artillerie Royale et un détachement des réguliers de la citadelle lui rendirent les honneurs militaires. Le débarquement fut accompagné du salut d'artillerie du aux personnages de marque.

Plusieurs personnages distingués parmi lesquels le colonel Manbury-Williams et M. Lascelles, les généraux Otter et Lake, Sir Chs. Fitzpatrick, le major Dobell, les colonels Gilmour, Peacock et Watkins, les capitaines Panet et Young, A. D. C., le major Panet s'étaient rendus au débarcadère saluer nos illustres hôtes, rendus au débarcadère saluer nos illustres hôtes.

Les carrosses de tous ces messieurs remontèrent à la citadelle par la côte Lamontagne et la rue St-Louis, le long desquelles la foule se découvrait respectueusement au passage de Lord Roberts.

Le détachement militaire et la fanfare de l'Artillerie Royale défilèrent ensuite.

Presque en même temps, faisaient leur apparition les deux vaisseaux de guerre français, le Léon Gambetta et l'Amiral Aube échangeant les saluts réglementaires avec la citadelle.

Ce sont deux belles unités navales, combinant dans une remarquable proportion, la vitesse, la protection et l'armement.

LES JOURNALISTES

De nombreux journalistes étrangers sont arrivés à Québec et ont inscrit leurs noms au bureau d'information.

Ce sont MM. Maxwell, du "Daily Mail", Londres, Chs. T. Thompson, de la Presse Associée, New-York, le capitaine Pontney, du "Standard", Londres, M. A. Forestier, de l'illustrated London News, M. F. Matania, du "Sphere", Londres.

LES VISITEURS

Tous et chacun sont invités à aller visiter le magasin L'Heureux & Gauvin, ils font, pour les visiteurs, une vente spéciale qui est un enchantement pour tout le monde.

L'HEUREUX & GAUVIN,

17-2 183-185, rue St-Joseph.

JOUTE DE CROSSE

Demain après-midi aura lieu sur le terrain du Q. A. A. A. la grande Joute de crosse entre les clubs Cornwall, senior et le Québec.

Ce sera pour ainsi dire le début des fêtes du IIIe centenaire, et la présence des armées et officiers de la flotte qui est dans notre rade, rehaussera beaucoup cette joute.

Les Directeurs du Q. A. A. A. ont fait construire une nouvelle estrade pouvant contenir 4000 personnes, et une grande promenade en arrière où des glaces et liqueurs seront servies. Nul doute qu'il y aura foule demain pour voir cette joute homérique qui promet d'être chaudement contestée, car les Québec sont décidés à démontrer leur éligibilité dans la ligue senior.

Au Château de Spencer
Wood

MM. Lavigne & Hutchison ont reçu tout récemment la commande d'un piano artistique HEINZMAN & Co. pour le château de Spencer Wood. Ce superbe instrument a été installé hier.

De semblables pianos sont actuellement en exhibition dans les magasins de MM. Lavigne & Hutchison qui en sont les Seuls Représentants à Québec.

M. FAIRBANKS

On annonce officiellement que le vice-président des Etats-Unis, chargé de représenter son gouvernement aux fêtes du IIIe Centenaire, arrivera à Québec le 21, par le Grand-Tronc.

L'INDOMITABLE

On s'attend à ce que le cuirassier qui porte Son Altesse Royale soit signalé aujourd'hui dans le rayon de la station de télégraphie sans fil de Terre-neuve.

COMITE DE RECEPTION

Ce soir, il y aura à l'Hôtel-de-Ville, dans la salle du Conseil, réunion du comité de réception, afin de s'occuper des derniers détails pour la réception des importants personnages étrangers.

UN PEU DE
FRAICHEUR

Les orages de ces derniers jours ont amélioré la température

New-York, 17.—La période de chaleur tropicale qui enveloppait New-York depuis près de trois semaines, York depuis de soixante personnes, et terrassant des centaines, a été interrompue hier, alors qu'une violente tempête électrique, accompagnée de grêle et de pluie, a soufflé sur la ville. Quatre personnes sont mortes hier comme résultat de la chaleur, avant l'arrivée de la tempête. La température tomba de 20 degrés dans l'espace de quelques minutes après que la tempête eût éclaté, le mercure retombant à 71 degrés.

Toute la ville était plongée dans les ténèbres, le firmament étant tout couvert de nuages d'un noir d'encre, sillonnés incessamment par les lueurs sinistres des éclairs. La foudre tomba et mit le feu à la manufacture de brique à cinq étages de la Greenpoint Metallic Paint Company, à Williamsburg, et l'incendia de fond en comble. Il y eut une panique parmi les employés, et plusieurs de ces derniers furent blessés dans la précipitation à sortir dans la rue. L'un des édifices à l'arsenal maritime de New-York, fut frappé par la foudre et incendié. La brigade des pompiers de l'arsenal maritime ont éteint les flammes.

Des grêlons de près d'un pouce de diamètre sont tombés durant la tempête, brisant les fenêtres des trains élevés et des bacs à vapeur. Durant la tempête, qui a duré jusqu'au coucher du soleil, la navigation sur la rivière et la baie fut suspendue.

Philadelphie, 17.—Pendant une tempête électrique qui a passé sur Ogontz, un faubourg de cette ville, la maison de campagne de George W. Elkins fils de William L. Elkins, l'ancien magnat de tramways, a été frappée par la foudre et totalement détruite par le feu. La perte est estimée à \$200,000. Des centaines de dollars valant de bris-a-bras et de peintures ont été sauvés des flammes par des personnes du voisinage.

L'incendie, qui avait éclaté en plein milieu du quartier des résidences des quelques-uns des principaux citoyens de Philadelphie, a causé beaucoup d'excitation. M. et Mme Elkins sont maintenant en croisière à bord de leur yacht, dans les eaux de la Nouvelle-Angleterre.

Boston 17.—La longue période d'extrême chaleur qui a causé quatre décès, un nombre considérable de prostrations et beaucoup de souffrances généralement à la population de Boston, a pris fin, temporairement au moins, alors qu'une succession d'orages avec un vent rafraîchissant réduisit la température de 15 degrés.

Des orages sont tombés hier soir en différentes sections de la Nouvelle-Angleterre, à l'immense satisfaction des fermiers, bien que certains districts, où les feux de forêts ont semé la destruction au cours de la dernière semaine, soient encore sans pluie.

On rapporte un orage des plus sévères à Great Barrington et Sheffield, tard hier soir. Pendant une heure et demie la pluie est tombée par torrents dans ces villages, et un vent violent a démoralisé le service des tramways électriques, paralysé les lignes de téléphone et du télégraphe, et des arbres furent déracinés en grand nombre.

VOYEZ LA MACHINE

Fabriquez le BLE FILAMENTE dans une de nos grandes vitrines de la rue St-Joseph et entrez vous faire servir GRATIS un plat délicieux au SYNDICAT DE QUEBEC, 17-18-21, Angle des rues St-Joseph et de la Couronne

AVIS AU PUBLIC

Durant les visites officielles de Son Altesse Royale, les chars urbains ne feront pas le service dans les rues traversées par Son Altesse. On ne les verra pas dans ces rues-là.

EDW. EVANS,

Administrateur en chef.

FEU D'ARTIFICE, TROISIEME CENTENAIRE

J'invite cordialement mes clients de la campagne, qui seront à Québec, pour les fêtes du Troisième Centenaire, à venir prendre place sur une estrade privée, pour admirer la magnifique feu d'artifice, qui sera lancé de Lévis, dans la soirée du 23.

Ceux qui aimeront à se rendre à mon invitation, devront venir s'inscrire à mon bureau, jusqu'à 1 heure jeudi, (heure de la fermeture du magasin) et recevoir des cartes qui leur donneront droit d'entrée.

Porte ouverte à huit heures.

J. B. E. LÉVELLIER,

92, rue Dalhousie.

C'EST INCROYABLE

De voir tous les jours la foule se presser à nos comptoirs, mais il n'est d'entrer pour constater le bon marché et en même temps ce qu'il y a de nouveautés. Venez chez

MARCEAU & CIE,

145, rue St-Joseph.

LE MAIRE
NORMAND

Après avoir prêté le serment officiel, il expose son programme

Trois-Rivières, 17.—Hier soir à 8.30 heures dans la grande salle de l'hôtel de ville, en présence d'une nombreuse réunion de citoyens, de dames dans les galeries, les élus de lundi dernier M. le Dr L. P. Normand, en qualité de maire et MM. Nap. Lamy, R. Grand, Dr E. W. Panet et Charles Pagé, échevins ont prêté le serment officiel, le premier entre les mains de son Honneur M. le magistrat stipendiaire, Moïse Desllets et les nouveaux échevins entre les mains du nouveau maire. Après la prestation de serment s'adressant à l'assemblée, il énonça les grandes lignes du programme que de concert avec le conseil de ville il entendait exécuter pour le bien général de la cité, un programme d'affaires basé sur les exigences de la situation que nous a faite l'incendie du 22 juin dernier. Questions d'emprunt du gouvernement en faveur des incendies. Questions de prompt construction, règlement de la tenue des hôtels conformément à la loi, responsabilité des officiers de la corporation, etc., etc.

Le Docteur s'est exprimé avec précision et netteté. Il a été bien compris et vivement applaudi par l'assemblée. Les déclarations du nouveau maire font renaitre l'espoir d'un prompt relèvement de la ville après le désastre qu'elle vient de subir, si tous les intéressés font acte de bonne volonté. Ce soir rendement de comptes pour demain.

COLLISION DANS LE PORT

Hier soir, à 8 heures le croiseur Vénus arrivait dans notre port. Le courant était très fort à ce moment. Le navire passa entre les vaisseaux de guerre l'Albermarle et l'Exmouth et se dirigea vers son lieu d'encrage, près de l'Arrognat. Après avoir dépassé l'Albermarle, il inclina vers le nord; mais cette déviation fit qu'il se heurta contre le Russell, à l'ancre à cet endroit. Le choc fit un grand bruit et tous les témoins de l'accident crurent que les dommages étaient sérieux. A bord des frégates, on prépara même les chaloupes en cas de besoin. Cependant l'on s'aperçut bientôt que les suites n'étaient pas graves en voyant le Vénus continuer sa route, et jeter l'ancre à l'endroit qui lui était assigné. Une chaloupe avait été écrasée, et un canon repoussé en arrière.

MESSIEURS

Demain, samedi notre grande vente d'habillements à \$4.95 se continuera encore c'est la dernière journée, venez en profiter.

MARCEAU & CIE,

155, rue St-Joseph.

NOTES PERSONNELLES

Le Dr Maurice Laroche, de Sainte-Croix, doit partir vendredi prochain pour l'Europe. Il va compléter ses études médicales à Paris. Il sera accompagné de M. l'abbé Lessard, curé de Sainte-Croix.

INCONNUS NOYES

Montréal, 17.—De notre bureau.—Deux cadavres inconnus ont été repêchés dans le fleuve cet avant-midi, l'un au pied de la rue Colborne, l'autre, à l'écluse No 10, au pied de la rue McGill. Ils ont été transportés à la morgue.

AVIS AU PUBLIC

Demain, samedi, de 10.30 heures à 12 dans la matinee, les chars urbains de la Haute-Ville ne feront que le trajet de l'Auditorium, rue St-Jean, aux bâtisses du Parlement, via l'Avenue des Erables et la Grande Allée. Il n'y aura pas de chars dans les rues aboutissant à la côte de la Montagne, du Palais, au marché Champlain, ou à St-Sauveur.

EDW. EVANS,

Administrateur en chef.

PREMIERE JOURNEE

C'est samedi le 18 juillet que commencera la grande vente à réduction chez L'Heureux & Gauvin. Comme par le passé, personne ne sera désemparé. Les occasions sont nombreuses et les réductions sont générales sur tout le stock.

L'HEUREUX & GAUVIN,

17-2 183-185, rue St-Joseph.

VENTE SPECIALE

A partir de samedi 19, jusqu'au 31 juillet, la maison L'Heureux & Gauvin tiendra sa grande vente annuelle d'été. Toutes les marchandises ont subi une réduction variant de 10 p. c. à 50 p. c.

Nous attirons spécialement votre attention sur les marchandises d'été qui seront impitoyablement sacrifiées. Nous voulons que tous, clients ou visiteurs, vous veniez visiter notre magasin pendant cette vente qui commencera samedi le 17 juillet.

L'HEUREUX & GAUVIN,

183-185 Rue St-Joseph

LA BANQUE DE MONTRÉAL

SUCOURSABLE ST-ROCH
COIN DES RUES DU PONT ET ST-JOSEPH
DÉPARTEMENT D'ÉPARQUES
INTÉRÊT CRÉDITÉ 4 FOIS L'AN
H. DesRIVIÈRES, Gérant.

SERVICE
DE SURETE

La police de Québec coffre les filous au saut du dernier train

L'organisation des forces policières du chef Trudel a produit son premier effet, hier après midi, à l'arrivée du train-express du C. P. R.

Parmi les voyageurs qui descendaient du train, les habiles détectives, dont notre chef de police s'est assuré les services, remarquèrent trois individus à l'air bourgeois qu'ils reconnurent tout de suite pour d'habiles escrocs aux jeux à l'argent et dont voici les noms: David McCormick alias Daniel McFar alias Long, etc.; W. Burrows alias Walker; et W. Bouillon alias Billy the Ice, tous de Chicago. Comme ces individus se dirigeaient vers la haute ville, ces habiles limiers les firent jusqu'en face de l'hôtel-de-ville, sur la rue de la Fabrique, et là ils les invitèrent à entrer faire visite à notre chef de police. Ces individus se voyant pincés ne firent aucune résistance et se rendirent de bonne grâce à l'ordre poli des détectives. Ils furent logés dans les cellules du poste No 1 où ils passeront la nuit et ce matin ils comparaitraient en cour de police.

Durant la soirée d'hier, deux pickpockets de profession, nommés McDonald et Casey, furent arrêtés à la basse ville par les détectives; eux aussi ont passé en cour de police ce matin.

Comme nous le disions hier, avec une organisation aussi complète du système de la police, les chevaliers d'industrie auront fort à faire pour exercer impunément leur profession dans notre ville.

Le chef Trudel mérite de sincères félicitations pour l'habileté et la sagacité qu'il a apportées dans le choix de ses détectives. Les plus habiles limiers des principales villes du Canada et des Etats-Unis font partie de notre police municipale pour le temps des fêtes.

IMPORTANTE ANNONCE

L'ÉPICERIE MYRAND & POULIOT est aujourd'hui au premier rang dans cette ligne de commerce et c'est certainement l'endroit par excellence où l'on peut trouver le plus grand assortiment.

Ce n'est pas un simple département mais l'ÉPICERIE la plus complète qui se puisse désirer. Un nombreux personnel poli et courtois et huit voitures de livraison, nous permettent de donner le service le plus parfait et la satisfaction la plus entière. Durant ces fêtes où l'affluence des étrangers est si considérable il est bien entendu que le service le plus expéditif est nécessaire. Nous sommes à la hauteur de la position. Si vous ne pouvez venir pour donner vos commandes, appelez aux téléphones 2184 ou 2193, nous promettons de vous délivrer vos achats dans le plus court délai.

Une visite à nos vastes magasins de nouveautés est aussi sollicitée. Nous donnons les BONS DE 5 p. c. dans tous nos magasins et ils y sont échangeables indifféremment.

MYRAND & POULIOT,

A l'ÉPICERIE, 70 rue de la Couronne
Aux NOUVEAUTÉS, 215 rue St-Joseph
17-18-21

MARIAGE

TAILLON-VILLENEUVE.—Lundi, à St-Roch de Québec, M. Jules Taillon épousa Mademoiselle Marie Louise Villeneuve. Les heureux époux sont partis en voyage à la Malbaie. Nos meilleurs souhaits les accompagnent.

DEMANDES

DEMANDE.—On demande 4 menuisiers. S'adresser à L. A. Robitaille, gérant de "The Quebec Stone and Fence Co., Monument des Braves, chemin Ste-Foy, après 7 heures du soir, ou par téléphone No 1400. 17-1-2

DEMANDE.—On demande des garçons pour vendre le programme officiel des fêtes. Beau coup d'argent à gagner. S'adresser au No 255 rue de la Reine, St-Roch. 17-1-3

DEMANDE.—On demande pour l'école du village de Inverness, comté de Mégantic, une institutrice possédant diplômes élémentaires français et anglais, et pouvant aussi parler les deux langues. Salaire, \$150.00, aussi pour la même municipalité, trois autres institutrices possédant diplômes élémentaires français. Salaire, \$100 et \$120. Pour autres renseignements, s'adresser à H. Marois, secrétaire-trésorier. 17-1-4

DEMANDE.—On demande 50 menuisiers pour travailler sur les plaines d'Abraham. Emploi immédiat. Bonnes gages. S'adresser sur les lieux à J. H. Gignac, Ltée. 17-1-5

DEMANDE.—On demande des institutrices possédant un diplôme élémentaire français et pouvant enseigner les premiers éléments de l'anglais dans la municipalité de St-Victore pour l'an 1908-09. Salaire, \$125. J. A. Payeur, sec. trés. 21-1-26

DEMANDE.—Une compagnie industrielle de Québec demande un bon comptable qui pourra disposer d'une certaine somme d'argent et qui prendra des parts dans cette compagnie. S'adresser par lettre à U. W. bureau de "L'Action Sociale". 16-1-1-9

ECOLE DE COUPE.—Une école de coupe pour dames est maintenant ouverte ici à Québec et on demande des élèves pour suivre les cours. S'adresser à B. C. "L'Action Sociale". 4-1-1m

A VENDRE.—Une voiture à quatre places (Sunderland) des à des, en bon ordre, à vendre à bon marché. S'adresser au No 403 rue St-Jean. 16-1-42

AVIS

M. L. Nap. Gavin, résidant 214 rue St-Olivier, est le seul agent autorisé par notre Compagnie pour vendre les actions et en percevoir les montants dans Québec et Lorette.

(Signé) P. J. L. FISET, Sec. Trés. The Great Northern Mining